

**Exclusion, Précarité,  
Insécurité Socio-Économique  
(Apports et débats des sciences sociales en France)**

**La Prise en Compte de l'Insécurité Socio-Économique dans les  
Grandes Enquêtes Statistiques en France**

**Helena Hirata\* et  
Edmond Préteceille\*\***

**Bureau International Du Travail, Genève**

**Avril 2002**

\* Helena Hirata, Groupe d'Etudes sur les Rapports Sociaux de Sexe, Institut de Recherche sur les Sociétés Contemporaines, Centre National de la Recherche Scientifique.

\*\* Edmond Préteceille, Centre de Sociologie Urbaine, Institut de Recherche sur les Sociétés Contemporaines, Centre National de la Recherche Scientifique.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Programme focal sur la sécurité socio-économique par tél: +41.22.799.8893, fax: +41.22.799.7123 ou E-mail: [ses@ilo.org](mailto:ses@ilo.org)

Publications of the International Labour Office enjoy copyright under Protocol 2 of the Universal Copyright Convention. Nevertheless, short excerpts from them may be reproduced without authorization, on condition that the source is indicated. For rights of reproduction or translation, application should be made to the ILO Publications Bureau (Rights and Permissions), International Labour Office, CH-1211 Geneva 22, Switzerland. The International Labour Office welcomes such applications.

Libraries, institutions and other users registered in the United Kingdom with the Copyright Licensing Agency, 90 Tottenham Court Road, London W1P 9HE (Fax: +44 171436 3986), in the United States with the Copyright Clearance Centre, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 (Fax: +1 508 750 4470), or in other countries with associated Reproduction Rights Organizations, may make photocopies in accordance with the licences issued to them for this purpose.

---

ISBN 92-2- 213109-6

First published 2002

The designations employed in ILO publications, which are in conformity with United Nations practice, and the presentation of material therein do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the International Labour Office concerning the legal status of any country, area or territory or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers.

The responsibility for opinions expressed in signed articles, studies and other contributions rests solely with their authors, and publication does not constitute an endorsement by the International Labour Office of the opinions expressed in them.

Reference to names of firms and commercial products and processes does not imply their endorsement by the International Labour Office, and any failure to mention a particular firm, commercial product or process is not a sign of disapproval.

ILO publications can be obtained through major booksellers or ILO local offices in many countries, or direct from ILO Publications, International Labour Office, CH-1211 Geneva 22, Switzerland. Catalogues or lists of new publications are available free of charge from the above address.

Printed by the International Labour Office. Geneva, Switzerland

---

## Contents

<b>Part I: Exclusion, Précarité, Insécurité Socio-Économique – (apports et débats des sciences sociales en France) .....</b>	<b>1</b>
Introduction.....	1
1. De la déstabilisation du monde ouvrier à celle du salariat .....	3
2. La transformation paradoxale du travail et ses conséquences sur le vécu du travail, les formes d'intégration et la mobilisation collective. ....	6
3. Les groupes sociaux particulièrement touchés par l'insécurité socio-économique .....	9
4. Précarité du travail et modes de vie.....	12
5. Le débat sur les issues .....	15
 <b>Part II: La Prise en Compte de l'Insécurité Socio-Économique dans les Grandes Enquêtes Statistiques en France .....</b>	 <b>17</b>
1. Enquêtes centrées sur les personnes actives, en relation avec le travail et l'emploi .....	17
1.1 Enquêtes “Conditions de travail” et “TOTTO” (Technologie et Organisation du Travail) .....	17
1.2 Enquête emploi.....	18
1.3 Enquête “RÉPONSE” (Relations Professionnelles et Négociations d'Entreprise).....	19
1.4 Enquête sur la formation et la qualification professionnelle (FQP) .....	20
1.5 Autres enquêtes.....	21
2. Enquêtes centrées sur les ménages et les conditions de vie .....	22
2.1 Le recensement de la population .....	22
2.2 L'Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages .....	24
2.3 L'Enquête conditions de vie des ménages “situations défavorisées” .....	25
2.4 L'Enquête emploi du temps .....	26
2.5 L'Enquête budget de famille.....	27
2.6 Autres enquêtes.....	28
Références bibliographiques .....	29
D'autres papiers dans cette série .....	33



---

# Part I: Exclusion, Précarité, Insécurité Socio-Économique – (apports et débats des sciences sociales en France)

## Introduction

Les questions liées au thème de l'insécurité socio-économique sont certainement parmi des plus centrales dans le débat des sciences sociales en France depuis une quinzaine d'années. La montée du chômage depuis le début des années soixante-dix et le développement d'un chômage de masse qui, après avoir atteint quatre millions de personnes dans les années quatre-vingt dix, a commencé à reculer significativement depuis 1999, la réapparition dans une société globalement riche et qui continue à s'enrichir, de phénomènes de pauvreté massive, de personnes sans logis, le développement de la précarité du travail, ont alimenté nombre de recherches et suscité différentes pistes d'interprétation théorique.<sup>1</sup> Ces débats sont d'ailleurs, comme on le montrera, inséparables de ceux concernant les transformations économiques, mais aussi les politiques publiques.

Cette insécurité socio-économique croissante, notamment l'insécurité dans le marché du travail, dans l'emploi et dans le poste de travail, a été conceptualisée en France dans un premier temps en termes d'exclusion.<sup>2</sup> Mais cette lecture, mettant l'accent sur les situations sociales les plus dramatiques, considérait implicitement que la situation des "inclus" ne posait pas problème. Or le développement même des recherches sur l'exclusion a montré qu'il fallait l'envisager non comme une ligne de partage mais comme un processus, qui trouvait ses racines dans la fragilisation de la position de groupes ou de personnes disposant d'un emploi et de conditions de vie jusque-là considérés comme satisfaisants. D'où le développement d'analyses en termes de précarité, de précarisation sociale et de précarisation du travail.<sup>3</sup> Comment interpréter cette différence sémantique, qui oppose la précarisation à la stabilité plutôt que l'insécurité à la sécurité? Il semble difficile de donner une réponse directe à cette question, sans saisir préalablement la manière dont les chercheurs français ont analysé ces processus. Cependant, on peut dès maintenant souligner qu'en France une définition en termes de "droits" (droits de représentation, d'organisation, droits syndicaux) est plus courante que celle en termes de sécurité, et que si ce dernier terme concerne l'ensemble de la population, le premier renvoie souvent à des catégories sociales spécifiques (et en opposition à d'autres catégories).

Si les expressions de sécurité ou d'insécurité socio-économique sont donc peu fréquemment employées en tant que telles, celles de sécurité de l'emploi et de sécurité sociale sont établies de longue date, renvoyant à la fois au marché de l'emploi et aux formes instituées de protection sociale. Remarquons cependant que l'usage le plus fréquent des termes de sécurité/insécurité dans le débat social actuel en France renvoie aux questions concernant les incivilités, la violence, la délinquance, d'une part, à l'exposition

---

<sup>1</sup> Dans ce texte, on débattera essentiellement des modèles théoriques et de leurs principaux résultats. Dans des textes complémentaires, on présentera les formes de prise en compte de ces questions dans les principales enquêtes empiriques quantitatives sur lesquelles ces travaux se sont le plus souvent appuyés.

<sup>2</sup> La problématique de l'exclusion se développe en France à partir des années soixante-dix, à la suite du livre de R. Lenoir (1974).

<sup>3</sup> Le terme précarisation apparaît en économie et en sociologie du travail dès le tout début des années quatre-vingt (G. Caire, 1981), D. Linhart, M. Maruani, 1982); un article pionnier de J. Magaud (1974) analyse l'avènement de l'emploi précaire en France en termes de distinction entre titulaires et non titulaires, entre "vrais et faux salariés".

---

aux risques dans la vie quotidienne d'autre part: préoccupations croissantes concernant l'insécurité routière, alimentaire, sanitaire, les catastrophes "naturelles", etc. Certes ces questions s'éloignent-elles de celle de l'insécurité socio-économique telle que la définit le programme de l'ILO, mais elles ne sont pas sans rapport, tant du point de vue de la situation et des pratiques de certains groupes sociaux, de la construction des représentations sociales, des interactions notables entre les perceptions des différentes formes d'insécurité, que du point de vue de l'interrogation qu'elles adressent aux politiques publiques.

Parce que les restructurations économiques et le chômage ont particulièrement affecté le monde ouvrier, et parce que cette classe sociale a été, traditionnellement, l'objet central de la sociologie du travail, elle a fait l'objet de nombreuses analyses, que nous évoquerons dans la première partie du texte, où nous verrons également que ces analyses concernant d'abord les ouvriers se sont étendues à l'ensemble du salariat.

Ces travaux débouchent sur des réflexions sur la transformation du travail, et sur les enjeux des processus de restructuration économique, qui proposent des modèles interprétatifs des causes de l'insécurité socio-économique telle qu'elle se développe actuellement. C'est le thème que nous aborderons dans la deuxième partie.

De même que le chômage, les transformations du travail affectent la plupart des catégories sociales, quoiqu'inégalement. Nombre de recherches ont exploré les effets spécifiques de ces évolutions sur certains groupes qui présentent des rapports particuliers au marché du travail, en raison de leur vulnérabilité, de discriminations diverses, ou d'enjeux spécifiques les concernant: dans la troisième partie, nous évoquerons les recherches concernant les femmes, les jeunes, les immigrés, les employés, les cadres.

Remarquons que, malgré la diminution du nombre des postes de travail et l'ampleur des exclusions durables hors du marché du travail, la majorité des recherches françaises en sciences sociales maintiennent le point de vue d'une centralité du travail - même absent, le travail continue à être considéré la norme de référence - dans la définition des identités sociales, notamment à partir de l'idée que, dans la société salariale, le travail est bien davantage que le travail (R. Castel, 1998, p. 55). Cependant, une partie des auteurs ou des arguments développent des approches complémentaires ou alternatives:

- l'exclusion résulterait de processus affectant spécifiquement certains groupes, comme la discrimination sexuelle ou raciale, point que nous avons déjà évoqué;
- l'exclusion aurait partie liée avec des processus d'affaiblissement des grandes structures sociales, des grands "intégrateurs": la famille, l'école et pas seulement avec celle du travail;
- l'exclusion deviendrait un processus plus "horizontal" (exclusion spatiale, quartiers pauvres, ghettos) que "vertical" (classes, hiérarchie sociale produite par les rapports économiques).

Nous traiterons ces deux derniers points dans une quatrième partie, qui examinera les effets de l'insécurité socio-économique sur les pratiques sociales hors travail, ainsi que les effets en retour des transformations de la vie quotidienne sur le rapport au travail.

Remarquons enfin que, par comparaison avec le cas d'autres pays comme les USA ou la Grande-Bretagne, l'affaiblissement ou le démantèlement du welfare state ne sont pas considérés comme des causes aussi centrales de l'insécurité socio-économique. Pour autant, le fonctionnement du welfare state, le contenu des politiques sociales, sont l'objet d'interrogations, pour leurs difficultés à répondre à certaines situations, aux problèmes de certains groupes sociaux, pour leurs effets de nomination voire de stigmatisation, de tri,

---

etc. Et de façon plus large, la déstabilisation des institutions de la protection sociale, comme les retraites ou la sécurité sociale, sous la pression des demandes nouvelles et des changements démographiques, d'une part, des politiques de libéralisation et des nouveaux enjeux des marchés, d'autre part, suscitent de nombreux débats dans la recherche comme dans l'ensemble de la société, qu'il serait cependant trop long de présenter ici.

## **1. De la déstabilisation du monde ouvrier à celle du salariat**

Historiquement, les sciences sociales se sont intéressées d'abord et continuent dans une certaine mesure à s'intéresser prioritairement au monde ouvrier. Les raisons en sont multiples, dont tout d'abord les traditions de la sociologie du travail en France, qui s'est intéressée dès ses origines (G.Friedmann, P.Naville) au travail ouvrier, à l'usine, à l'atelier, en lien avec des intérêts et des préoccupations sociales et politiques. De plus, comme on l'a dit, les ouvriers ont été la catégorie la plus touchée par les restructurations économiques et le chômage à partir du milieu des années soixante-dix, et ils constituent la catégorie dont les incertitudes de la reproduction sociale ont été les plus problématisées par les chercheurs.

Dans les discours les plus répandus sur les transformations économiques en cours, souvent résumées dans les termes de mondialisation ou globalisation, la forte réduction des emplois ouvriers apparaît comme la conséquence inévitable d'une double modernisation: l'introduction des nouvelles technologies qui réduit la part du travail vivant dans la production matérielle, et l'évolution vers l'économie "post-industrielle", avec la croissance du tertiaire, des services, des productions "immatérielles". L'internationalisation de l'économie viendrait accélérer ces évolutions, du fait de la concurrence accrue et de l'essor d'un double mouvement: l'augmentation des échanges internationaux avec la réception de capitaux étrangers en France et, simultanément, de la délocalisation croissante, vers les pays en voie de développement, de sa production manufacturière.

De nombreuses recherches menées en France tendent à montrer que la déstabilisation du monde ouvrier ne peut pas être analysée seulement en termes de volume d'emploi industriel en recul, qui conduirait à terme à la disparition de la classe ouvrière, mais doit prendre en compte les transformations d'une condition ouvrière qui subsiste pour une part importante de la population, et qui retrouve les caractéristiques d'une "vulnérabilité de masse", pour reprendre les termes de R. Castel (1995) que le développement de l'État-providence et les "trente glorieuses" avaient fait oublier.

Le processus de fragilisation des travailleurs stables est analysé par S. Beaud et M. Pialoux (1999), à partir d'une longue enquête de dix ans sur les ouvriers du groupe Peugeot-Citroën, comme un processus multidimensionnel où les rapports sociaux inter-générationnels jouent aussi significativement que les changements dans les rapports sociaux au sein de l'entreprise, caractérisés entre autres par la mise en place de la gestion de la production en "flux tendu" et des différentes techniques japonaises d'organisation de la production. La peur de perdre leur emploi se conjugue pour les ouvriers aux peurs pour l'avenir de leurs enfants, dans un contexte de dévalorisation des métiers ouvriers dans l'enseignement professionnel.

Pour S. Beaud et M. Pialoux, cette "déstabilisation des stables" doit être mise en rapport avec la crise du "groupe ouvrier" menacé de disparition comme groupe social face à une diminution progressive des emplois ouvriers, et soumis à un processus de dévalorisation symbolique (l'image de soi, de leur place dans la structure sociale, la crise de leur système de valeurs, etc.). Ils résumant cette condition de manière suivante: "(...) aujourd'hui, l'angoisse, la peur, le sentiment de vulnérabilité reviennent dans le groupe ouvrier, y compris dans les rangs de ceux qui jouissent encore - pour combien de temps ? -

---

d'une certaine sécurité. Il n'existe plus désormais la ligne franche de partage entre les ouvriers qui seraient placés du 'mauvais côté' et ceux qui seraient solidement et définitivement protégés contre l'adversité sociale" (S. Beaud, M. Pialoux, 1999, p. 22).

Serge Paugam montre, à partir des résultats des enquêtes nationales, la place particulièrement négative des ouvriers dans l'évolution des conditions de travail et d'emploi (Paugam, 2000, 1<sup>ère</sup> partie). Puis, au terme d'une enquête auprès des salariés de quinze entreprises dans cinq bassins d'emploi, il classe les types d'intégration professionnelle qu'il observe chez ces salariés selon quatre modalités: l'intégration assurée, qui conjugue stabilité de l'emploi et satisfaction dans le travail; l'intégration incertaine, où les conditions de travail sont satisfaisantes mais où l'emploi est plus globalement menacé; l'intégration laborieuse, qui regroupe des situations de fort mécontentement à l'égard du travail mais de relative protection face aux incertitudes sur l'emploi; et enfin l'intégration disqualifiante, où se cumulent insatisfaction au travail et insécurité d'emploi (Paugam, 2000, pp. 104-108). Il arrive à des conclusions du même ordre que celles de Beaud et Pialoux pour la dernière, voire les deux dernières formes d'intégration professionnelle, mais il montre aussi que l'ensemble des ouvriers, voire des salariés, se sent concerné, à des degrés divers, par l'incertitude croissante sur l'intégration professionnelle et son avenir.

Dans ces analyses, la transformation des formes d'organisation du travail occupe une place importante. Au processus d'externalisation du travail provoqué par le développement massif de la sous-traitance dès les années quatre-vingt<sup>4</sup> et ses conséquences sur l'insécurité de l'emploi et des conditions de travail est consacré une série de recherches françaises qui pointent notamment l'écart croissant entre le statut des salariés des entreprises donneurs d'ordre et celui des fournisseurs de premier rang et des sous-traitants de second rang. La sous-traitance, combinée au processus d'introduction des nouvelles technologies informatisées, a eu pour conséquence une réduction considérable, ces dernières années, en France comme au Japon ou dans d'autres pays industrialisés, du noyau stable de la main-d'œuvre. Une enquête réalisée dans une usine de verre dans le nord de la France a ainsi montré que des centaines d'ouvriers stables, après leur licenciement, sont revenus à la même usine, embauchés par un fournisseur de main-d'œuvre, sous-traitant de la verrerie, avec des conditions extrêmement dégradées, tant en termes de salaires que de conditions de travail (cf. Hirata, 1997).

A. Gorgeu, R. Mathieu, M. Pialoux (1998) montrent, à partir d'une enquête auprès des équipementiers de la construction automobile en France, que l'insécurité est ici le produit du recours systématique aux statuts précaires, non seulement pour les emplois temporaires, mais aussi pour des emplois durables. Il s'agit donc d'emplois durables précarisés. Ce recours aux statuts précaires - il s'agit en général d'intérimaires - a un double objectif: la flexibilité du travail (adapter le volume d'emploi au volume de la production) et la sélectivité (canal de recrutement de la catégorie agent de production, après une longue expérience, avec le passage d'un contrat d'intérim ou à durée déterminée (CDD) vers un contrat à durée indéterminée (CDI). Du point de vue de l'accès aux qualifications et à leur reconnaissance, en dépit des fortes exigences de formation de la part des entreprises clientes, une fois réalisée l'acquisition des compétences au sein de l'entreprise, elle est généralement peu reconnue, notamment pour les ouvriers de production (A. Gorgeu, R. Mathieu, M. Pialoux, 1998).

Enfin, une partie de la littérature sur la sous-traitance souligne les conséquences de la précarisation quant aux risques professionnels accrus, en grande partie du fait du manque d'informations et de formation des travailleurs des entreprises sous-traitantes et à la

---

<sup>4</sup> Ce processus était déjà visible dès les années soixante-dix et était objet de recherches sociologiques en France. Cf. par ex. D. Kergoat, 1978.

---

dilution des responsabilités entre les deux types de travailleurs, stables et non stables (cf. les contributions de D. Huez, J.C. Zerbib, G. Doniol-Shaw [in](#): B.Appay, A Thébaud-Mony, 1997; A Thébaud-Mony, 2000).

On voit, par ces résumés rapides, que, pour nombre d'auteurs, le processus de précarisation s'étend, du fait de la transformation des formes d'organisation du travail, bien au-delà du seul groupe ouvrier affecté en premier lieu.

Selon Robert Castel, ce processus large de précarisation est lui-même le résultat de l'émergence des nouveaux modèles productifs et des besoins de flexibilité de la part des entreprises. Il affirme, en effet, que "la précarisation du travail est un processus central, commandé par les nouvelles exigences technologico-économiques de l'évolution du capitalisme moderne" (R. Castel, 1995, p. 409). Il distingue trois "points de cristallisation" de cette "nouvelle question sociale", du point de vue du travail: 1) la déstabilisation des travailleurs stables; 2) l'installation dans la précarité; 3) le déficit des positions dans la société associées à l'idée d'utilité sociale et de reconnaissance publique (id. pp. 410-412).

L'insécurité dans l'emploi - ou sa "précarisation", dans les termes de R. Castel - est à considérer comme un processus très important dans la mesure où elle apparaît comme cause directe de la vulnérabilité sociale - au delà d'un "handicap" exclusivement économique - et par là du chômage et de la désaffiliation (p. 401).

C'est dans cette même ligne théorique que s'inscrit la conceptualisation de la précarisation sociale en tant que double institutionnalisation de l'instabilité : précarisation économique (des structures productives et salariale) et précarisation de la protection sociale (transformation des systèmes législatifs liés aux droits du travail et des entreprises; aux situations hors travail): ces processus de précarisation auraient comme révélateur la santé au travail (cf. B. Appay, in B.Appay, A Thébaud-Mony, 1997, p. 519).

C'est une des spécificités peut-être du débat et des recherches en France que cette forte interrogation sur les causes de la nouvelle vulnérabilité sociale de masse, avec l'adoption d'une perspective historique assez longue, bien au-delà de la seule prise en compte d'effets conjoncturels de crise cyclique, ou de la référence à l'émergence d'un "nouveau modèle économique" censé tout expliquer (globalisation, flexibilité, NTIC, etc).

On peut d'ailleurs rapprocher les réflexions qui précèdent du schéma interprétatif des processus économique-politiques en cours proposé par la théorie de la régulation. Avec le concept de régime d'accumulation, cette approche, développée entre autres par M. Aglietta (1976) et Robert Boyer (1978, 1986a), met en relation l'organisation technique du travail, le mode d'institutionnalisation des relations salariales, et le mode de reproduction sociale par la consommation marchande et les services collectifs du welfare state. Le régime d'accumulation fordiste, selon la conceptualisation de la théorie de la régulation reprise par de nombreux auteurs dont R. Castel, correspond à l'apogée de la société salariale stabilisée, tant dans les formes d'emplois que les modes de vie. La crise de ce régime d'accumulation opère par la remise en cause simultanée de la division taylorienne du travail, de l'emploi salarié stable à plein temps (essentiellement masculin), et de l'État-providence régulant la consommation collective et la protection sociale.

Dans le débat sur le passage de la production de masse taylorienne vers de nouveaux modèles de production flexibles, on peut déceler grosso modo la confrontation de trois positions: celle qui considère qu'une rupture a déjà eu lieu et que l'on est déjà dans l'ère de la "spécialisation flexible" ou du "postfordisme"; celle qui considère que cet éventuel nouveau modèle est encore en cours de gestation; celle qui ne voit dans ces modèles émergents que des formes néo-tayloriennes, sans une véritable discontinuité vis-à-vis des anciens.

---

Nous ne pouvons reprendre cette polémique dans le cadre de ce texte, mais tant l'évolution actuelle du débat que la prise en considération des différences hommes/femmes et des différences Nord/Sud nous conduisent à penser que la vision dichotomique distinguant "anciennes" et "nouvelles" formes d'organisation du travail ne prend pas en compte la réalité complexe des mutations en cours, où des pratiques tayloriennes peuvent coexister avec la mise en place de nouveaux modèles productifs.

Soulignons aussi l'intérêt des réflexions comme celles de R. Boyer qui, affinant l'analyse du régime d'accumulation fordiste par la prise en compte des différences notables entre pays dans l'équilibre des éléments qui le constituent, ouvre une perspective de réflexion sur les transformations actuelles comme concurrence entre plusieurs formes de fonctionnement du régime d'accumulation. Qualifications des travailleurs, organisation technique de la production, type de codification de l'emploi et de protection sociale, type de négociation sociale, de développement du welfare state sont en cause dans leurs interrelations spécifiques. Cette lecture plus diversifiée des régimes d'accumulation peut être rapprochée de certaines propositions de l'économie des conventions, dont l'analyse des "mondes de production" de R. Salais et M. Storper (1993). Ceux-ci insistent sur la diversité des stratégies économiques des firmes, tant dans l'organisation de la production que dans les rapports aux marchés. Dans un registre différent, P. Veltz (1996), analysant les stratégies d'internationalisation des firmes, souligne aussi la diversité des processus de mondialisation, tant du point de vue des secteurs d'activité, de la taille des firmes que de leurs rapports aux territoires.

On peut donc noter, au terme de ce premier survol, un contraste entre d'une part des conclusions assez convergentes de très nombreuses recherches quant au déclin du monde ouvrier, aux effets sociaux dramatiques du chômage et de l'exclusion auquel il peut conduire (cf. Paugam, 1991, Bourdieu et al., 1993) et, du fait du mouvement général de précarisation, à l' "effritement du salariat", pour reprendre la formule de R. Castel (1998), et, d'autre part, l'incertitude quant aux formes de réorganisation du travail et de l'emploi en cours, du fait de la diversité interne des processus économiques en cours qui sont parmi les causes majeures de cet effritement mais aussi des éventuels nouveaux modèles sociaux émergents.

Dans cette incertitude, l'évolution du travail lui-même semble plus problématique qu'il n'y paraît, et soulever des problèmes plus complexes que la seule fragilisation de l'emploi. C'est ce que l'on peut retenir, par exemple, de certains des résultats analysés par S. Paugam (2000), qui montrent que l'on a observé dans la période récente une tendance à l'accroissement de l'autonomie dans le travail de toutes les catégories, et qu'une grande majorité, 85%, des personnes enquêtées déclare éprouver de la satisfaction dans le travail en lui-même, même si ce pourcentage est sans doute surestimé et s'il décroît avec la qualification et le niveau de responsabilité. C'est à comprendre cette évolution ambivalente de l'expérience du travail, entre satisfaction et autonomie d'un côté, intensification, pénibilité et précarité de l'autre, que s'attachent les recherches que nous allons examiner maintenant.

## **2. La transformation paradoxale du travail et ses conséquences sur le vécu du travail, les formes d'intégration et la mobilisation collective.**

La double transformation du travail à laquelle on assiste aujourd'hui, d'une part dans le contenu de l'activité, d'autre part dans les formes d'emploi, exige que l'on analyse simultanément tant l'organisation du travail dans les entreprises que le marché de l'emploi. En effet, cette transformation est, en apparence, contradictoire. D'une part, la mise en

---

œuvre des nouveaux modèles d'organisation exige la stabilisation et l'implication du sujet dans le processus de travail, à travers des activités qui requièrent de l'autonomie, de l'initiative, de la responsabilité, de la communication. D'autre part, les liens d'emploi deviennent toujours plus précaires avec le développement des formes instables, dites autrefois "atypiques", de l'emploi. Ces deux exigences contradictoires, de stabilité sur les postes de travail pour rendre possible l'implication et la reproduction élargie des qualifications, de fluidité du volume d'emploi entraînant l'instabilité pour nombre de salariés, découlent des exigences de flexibilité tant interne à l'entreprise (polyvalence, rotation, adaptabilité des ouvriers) que sur le marché du travail (diminution des contraintes juridiques pour les recrutements et les licenciements; flexibilité de la durée du temps travaillé en fonction du volume de la production, etc.) et sur le marché des produits (adaptation constante des quantités et des produits aux fluctuations des demandes). Les transformations de l'action de l'État - changements dans le droit du travail et dans les législations concernant la durée du travail (cf. B. Appay, A Thébaud-Mony, 1997) et les politiques incitatives d'exonération de charges sociales, notamment pour des emplois à temps partiel ou les emplois dits "aidés", concourent à la mise en place des politiques de flexibilité des entreprises.

Cependant, ce paradoxe est moindre qu'à première vue, dans la mesure où le processus d'instabilisation finit par atteindre le cœur même de l'organisation du travail et des conditions de travail et pas seulement les liens d'emploi. Les résultats de l'enquête "Conditions de travail", du Ministère du Travail français, réalisée tous les 7 ans auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des salariés, indiquent entre 1984, 1991 et 1998 une dégradation réelle des conditions de travail des salariés; il y a non seulement une intensification du travail dans les années quatre-vingt-dix, mais aussi une augmentation de la dépendance vis-à-vis des collègues et de la hiérarchie (M. Gollac, S. Volkoff, 1996, 2000).

L'accroissement de l'autonomie et de l'initiative, en rapport notamment avec les politiques de réduction du nombre des niveaux hiérarchiques, n'est pas contradictoire avec l'intensification du travail et peut même y contribuer par le biais de l'auto-intensification. Dans son enquête, S. Paugam (2000) souligne ainsi le stress généré par l'obligation faite aux salariés de gérer eux-mêmes le compromis entre les exigences contradictoires de rapidité (flux tendus) et de qualité.

Sur le plan de la santé mentale, la littérature en psychopathologie et en psychodynamique du travail se réfère elle aussi aux conséquences des injonctions contradictoires (qualité/flux) antérieurement régulées par les chefs, aujourd'hui soumises à l'autorégulation et renvoyées aux travailleurs et aux équipes elles-mêmes.

C'est d'ailleurs sans doute une autre spécificité de la littérature française sur l'insécurité socio-économique que le grand volume de recherches et de réflexions sur les conséquences de la précarisation sociale et du travail sur la santé, tant physique que mentale, notamment en termes de "souffrance" dans le travail (cf. par ex. Collectif, 1994). Tant les politiques incitatives des organismes financeurs et de recherche publics - par exemple la MIRE (Mission Recherche et Expérimentation); l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail); l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) - que la vitalité en France de disciplines telles que la psychopathologie et la psychodynamique du travail ou l'école française d'ergonomie, peuvent constituer des explications partielles de ce phénomène. La production de données chiffrées fiables concernant l'intensification du travail par le Ministère du Travail (enquête Conditions de travail; enquête TOTTO) contribue à étayer des enquêtes de type plus qualitatif, notamment dans le domaine de la psychodynamique, de la sociologie ou de la socio-anthropologie du travail. Enfin, il faut probablement ajouter aux facteurs explicatifs de cette spécificité française la forte implication d'acteurs sociaux tels que les médecins du travail dans la recherche des liens entre précarité et santé, contribuant directement, sur

---

leurs lieux de travail, à la réalisation d'enquêtes telles que l'enquête SUMER (cf. texte de complément méthodologique) ou l'enquête PREST (Précarité Santé Travail), à la demande du Ministère du Travail.

Tous ces travaux soulignent donc la tension accrue vécue à l'intérieur même du travail, cependant que l'exigence plus forte d'implication et de disponibilité s'oppose à la fragilisation des situations d'emploi et aux pressions sur les salaires.

Les analyses qui viennent d'être évoquées montrent que même dans les secteurs les plus modernes de l'activité économique et pour les catégories de travailleurs les plus qualifiés, les nouvelles formes de travail génèrent de nouvelles tensions et de nouvelles formes d'insécurité. Il ne faut pas cependant oublier que ces activités ne représentent qu'une partie de l'économie, qui coexiste avec de nombreuses entreprises - ou des services au sein des mêmes entreprises - où des formes "traditionnelles" d'organisation du travail subsistent, voire même prospèrent. A partir des données chiffrées de l'enquête "Conditions de travail", S. Paugam souligne par exemple que la proportion de salariés qui indiquent que leur travail est répétitif est passée de 20% en 1984 à 29% en 1998, ajoutant que "même la proportion de ceux qui disent travailler sous cadence automatique ou à la chaîne a augmenté" (Paugam, 2000, pp. 38-39). Il relève aussi la tendance, depuis 1984, à une très nette dégradation des conditions de travail, les salariés déclarant en proportion nettement croissante souffrir de formes d'activité pénibles et d'une plus grande exposition à des risques divers (id., pp. 39-42).

S. Paugam montre aussi que les effets des injonctions contradictoires du travail sur les salariés dépendent des modes d'intégration professionnelle. Dans les entreprises qui permettent à leur salarié une intégration professionnelle du type de l'intégration assurée, les salariés ont diverses possibilités de rationalisation positive du stress au travail, facilitées par l'image positive qu'ils ont de leur entreprise et de leur lien avec elle. Dans les cas d'intégration incertaine, la valorisation de soi par rapport au travail opère positivement, mais l'identification à l'entreprise est beaucoup plus difficile du fait des incertitudes, qui entraînent des attitudes allant de la distance à l'angoisse en fonction de la perception de l'intensité des risques de restructuration affectant l'emploi. Dans les cas d'intégration laborieuse et d'intégration disqualifiante, pour lesquelles S. Paugam parle d'"intérieurisation d'une identité négative", le travail est vécu essentiellement comme une obligation, dégradante pour les personnes, et sans avenir positif (Paugam, 2000, ch. 4, 5 et 6).

Si la rapide diffusion des formes nouvelles d'organisation a pu se produire, malgré les difficultés engendrées par les tensions croissantes qu'elle génère, avec leurs effets négatifs sur la santé mentale et physique des salariés, c'est qu'elle a pu être imposée par les entreprises grâce à une conjoncture politique doublement défavorable aux salariés. D'une part, l'importance du chômage a permis aux directions d'entreprises d'utiliser la peur de la perte d'emploi comme moyen de faire accepter l'intensification du travail et la dégradation des conditions de travail. D'autre part, les capacités d'expression collective revendicative se sont affaiblies, du fait de la déstabilisation des grandes identités professionnelles par les transformations du travail, avec la mise en concurrence de petits groupes, et le fractionnement des collectifs de travail dans des petites entreprises sous-traitantes, et du fait de la crise politique plus générale des grandes organisations ouvrières. Reste à savoir si elle peut continuer à être imposée pareillement dans un contexte de marché du travail moins défavorable aux salariés. C'est peut-être cette inquiétude qui motive d'ailleurs les prises de position de certaines parties du patronat en faveur de la reprise active d'une politique d'immigration, plutôt de travailleurs qualifiés aujourd'hui d'ailleurs, plutôt qu'en faveur d'un fort investissement dans les politiques de formation: les travailleurs bien formés avec des diplômes français étant sans doute moins dépendants et moins prêts à accepter travail intense et salaires réduits que les immigrés.

---

Compte tenu de la diversité des situations des entreprises, les effets des conditions nouvelles sur les attitudes des salariés face à la mobilisation collective sont variables. S. Paugam montre que les différents types d'intégration professionnelle qu'il distingue engendrent des attitudes différentes vis-à-vis de la solidarité et des syndicats (op. cit., chap. 8). A l'intégration incertaine correspond ainsi "une attitude de distanciation vis-à-vis de l'action collective et une recherche de solutions individuelles pour conjurer la perte d'un emploi" (id., p. 288). La précarisation de l'emploi peut d'ailleurs imposer le retrait par rapport à l'action syndicale, comme c'est le cas pour la plupart des salariés en intérim, en contrat à durée déterminée ou en contrat aidé. Et M. Pialoux et S. Beaud (in Bourdieu, 1993, pp.317-329) ont montré comment la présence de statuts différents dans l'entreprise peut rendre plus difficile la mobilisation, et comment l'impossibilité pour les précaires de participer à la mobilisation peut rendre leur intégration plus difficile encore dans l'entreprise.

Si la mobilisation collective est plus difficile, elle n'est cependant pas exclue ou impossible, comme l'ont montré certaines luttes sociales récentes dans lesquelles se sont engagés des salariés d'entreprises recourant systématiquement aux statuts précaires. On peut penser que la capacité de mobilisation dépend aussi de la capacité des salariés à inventer de nouvelles formes d'action collective, comme de celle des syndicats à prendre en compte ces nouvelles situations et les nouvelles figures de salariés qui y correspondent.

### **3. Les groupes sociaux particulièrement touchés par l'insécurité socio-économique**

Si les ouvriers constituent le groupe qui a été atteint le plus centralement par le mouvement de réduction et de précarisation de l'emploi, et si celui-ci s'est étendu à l'ensemble du salariat, certains groupes sociaux sont plus particulièrement touchés.

Les femmes constituent certainement la catégorie qu'il faut considérer tout d'abord, par la place singulière qu'elles occupent dans le salariat aujourd'hui. La définition de cette catégorie, transversale à celle des catégories socioprofessionnelles, est évidemment différente de celle du groupe ouvrier, où elles sont présentes aussi, même si elles y sont minoritaires; elles sont, par contre, majoritaires dans le commerce et dans les services. La précarisation du travail qui touche la catégorie des employés aujourd'hui doit être ainsi mise en rapport avec sa composition sexuée. Par ailleurs, la croissance continue du taux d'activité des femmes au cours des trente dernières années, entraînant leur présence massive et irréversible dans le travail salarié, a renforcé et redéfini leur place dans les interrogations des Sciences Sociales.

Les femmes se situent au centre du débat français sur l'insécurité socio-économique – énoncé d'abord comme celui de la précarisation du travail - en raison des modalités particulières de la mise en œuvre de la flexibilité du travail en France (sur les rapports entre flexibilité du travail, évolution du salariat féminin et précarisation du marché du travail, cf. G. Standing, 1999, p. 133).

Un premier aspect caractéristique est celui du développement massif du travail à temps partiel dans un laps de temps relativement court. Cette modalité d'emploi induit une forte insécurité de l'emploi, de la carrière, des revenus, des perspectives de formation, et des possibilités de représentation : elle est passée, en France, de 18% en 1982 à plus de 31% du total des femmes occupées aujourd'hui; la composition du groupe des salariés à temps partiel est très majoritairement féminine (85% de femmes). Le temps partiel contraint ou involontaire concerne près de 40 % du total des emplois à temps partiel. Des clauses telles que la réversibilité (possibilité de revenir au temps plein quand le choix de passer à temps partiel a existé) ou le salaire proportionnel aux heures travaillées ne sont

---

pas appliquées en France. A la différence d'autres pays européens où le régime de travail à temps partiel constitue la norme de l'emploi féminin (Allemagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne, par exemple), en France la norme dominante de l'emploi féminin a toujours été celle du travail à temps complet. Aujourd'hui cette norme est mise en cause par le développement de l'emploi à temps partiel. L'importance de ce phénomène dans l'étude des rapports sociaux de sexe/genre, d'une part, et dans l'évolution récente du salariat en France, d'autre part, explique la concentration des recherches sur cette modalité d'emploi (D. Kergoat, 1984, D. Kergoat et C.Nicole-Drancourt, 1998; M. Maruani, 1998, 2000; T. Angeloff, 2000, entre autres)

Un deuxième aspect concerne la composition par sexe de l'ensemble des emplois précaires. Si en France, en 1998, "un salarié sur 11 était employé sous une forme particulière d'emploi - contrats à durée déterminée, intérim, stages et contrats aidés" - , ces formes instables d'emploi concernent une population "plus féminine, plus jeune, moins diplômée et moins qualifiée que la population salariée" (L. Bloch, M.-A. Estrade, 1998, p. 123).

Un troisième aspect tient à la position défavorisée des femmes en termes de postes de travail et de responsabilité. Un ensemble de recherches ont analysé en France cette place subordonnée des femmes dans les prises de décisions et de responsabilité (M. Maruani, sous la direction de, 1998). Comme le note S. Paugam, "à niveau de qualification égale, elles occupent, on le sait, des fonctions qui restent globalement inférieures à celles des hommes", ce qui explique qu'à âge et catégorie socioprofessionnelle semblables elles soient "plus insatisfaites que les hommes à la fois vis-à-vis du travail et vis-à-vis de la liberté d'initiative" (S. Paugam, 2000, p. 46). Dans l'évolution paradoxale du travail que nous avons évoquée, les femmes sont plus concernées par la tendance à la précarité et à la contrainte, et moins par la tendance à l'investissement et à l'initiative. Parmi les ouvriers, les femmes travaillent plus à la chaîne (24% selon l'enquête DARES de 1998) que les hommes (7% selon la même enquête) (cf. M. Gollac, S. Volkoff, 2000, p. 65).

Ce qui reste à analyser de façon plus générale – et dont l'importance est à la mesure de l'internationalisation du phénomène aujourd'hui – est la situation particulière des femmes dans le salariat contemporain, jouissant (même si cela est à moduler selon les catégories sociales et selon les contextes nationaux) d'une plus grande autonomie et liberté dans le couple et dans la famille du fait de leur indépendance économique; occupant une minorité significative d'emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures; et en même temps majoritairement plus vulnérables et moins légitimes que les hommes dans l'espace professionnel. Processus d'individuation et processus de précarisation jouent simultanément, parfois sur une même salariée, dont l'accès au marché du travail est encore récent: ici, l'intégration dans l'analyse, des arbitrages dans la sphère hors - travail et des conflits familiaux et de couple, devient indispensable.

Les jeunes constituent toute grande catégorie sociale la plus touchée par la précarité. Bien que plus formés et qualifiés en moyenne que les générations précédentes au même âge, ils sont confrontés, en tant que nouveaux entrants sur le marché du travail, à une conjoncture marquée par le fait que les nouveaux emplois créés sont dans une forte proportion des emplois précaires et que les emplois stables sont largement occupés par les générations précédentes. En effet, la proportion d'emplois "stables" parmi les emplois récents n'a pas cessé de diminuer depuis 1990, elle s'est stabilisée depuis 3-4 ans autour de 57% (INSEE, 2000 : 25).

Les jeunes sont donc confrontés massivement à l'insécurité du marché du travail et à la précarisation d'un ensemble de repères socio-institutionnels. Pour eux, les "emplois aidés", les postes intérimaires, les contrats à durée déterminée, les contrats d'apprentissage, se substituent aux emplois stables et accroissent la précarisation (cf. Bloch, Estrade, 1998; INSEE, 2000; Ch. Nicole-Drancourt, 1991; B Charlot et D. Glasman, 2001). L'entrée sur

---

le marché du travail est une course d'obstacles, marquée de nombreuses épreuves et incertitudes, et avec des variétés de trajectoires qu'il faut souligner, qui conduisent certains à finir par obtenir un emploi stable, d'autres à continuer à osciller dans des situations instables, d'autres enfin à être maintenus durablement à l'écart, comme l'a montré l'analyse d'A. Degenne et M.-O. Lebeaux (2000a et b).

Cette insécurité de l'emploi est par ailleurs redoublée d'une insécurité plus grande des revenus. Pour les salaires, les jeunes sont moins payés aujourd'hui que les générations précédentes au même âge, et ont des perspectives de carrière moins attrayantes que ceux qui y sont déjà bien engagés, comme l'ont analysé C Baudelot et M. Gollac (1997) et L. Chauvel (1998). On trouve des résultats semblables pour les revenus, du fait du redoublement de cette situation défavorable concernant les salaires avec la moindre protection par les transferts sociaux des plus jeunes (E. Préteceille, 2000), le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) ne concernant que les plus de 25 ans.

Si les jeunes sont ainsi particulièrement concernés par la précarisation, les travailleurs âgés n'y échappent pas, pour d'autres raisons. L'insécurité des personnes plus âgées sur le marché du travail est le résultat du cumul de multiples facteurs: la politique des ressources humaines des entreprises, la rapidité des changements technologiques, l'usure au travail, les effets pervers des politiques publiques.

Pour les retraités, la situation s'est nettement améliorée par rapport aux générations antérieures. Les retraités actuels correspondent à des générations qui ont connu le plein emploi et des carrières en progression. Si la pauvreté concernait autrefois les personnes âgées au premier chef, elle concerne aujourd'hui surtout les jeunes, alors que les retraités ont des revenus relativement élevés par rapport à la distribution d'ensemble, et en progression (si le revenu reste stable pour un retraité donné, il progresse en moyenne du fait de l'entrée dans la catégorie de cohortes plus qualifiées) (E. Préteceille, 2000). Ici aussi cependant, les femmes et les hommes ne sont pas en situation équivalente: la retraite n'est pas du tout du même ordre quand les salariés ont connu des trajectoires professionnelles continues ou discontinues, quand il s'agit d'itinéraires d'emplois à temps complet ou à temps partiel (cf. A Langevin, N. Cattaneo, 1999).

La dernière catégorie qu'il faut évoquer parmi les groupes particulièrement touchés par l'insécurité est celle des immigrés, au sens large<sup>5</sup> c'est à dire en incluant la deuxième génération. Dans une large mesure, leur position défavorisée résulte de la conjonction de facteurs déjà évoqués. Les travailleurs immigrés sont ou ont été ouvriers dans de fortes proportions, particulièrement présents dans les secteurs marqués par le travail répétitif peu qualifié, et ils ont subi de plein fouet, en tant qu'ouvriers, le choc des restructurations économiques (M. Tripier, 1990). Les jeunes de la deuxième génération subissent, comme les fils d'ouvriers non immigrés, la conjonction des nouvelles conditions du marché du travail et de la difficulté du système scolaire à s'adapter efficacement à la démocratisation de l'enseignement. Mais ils subissent, en plus, le racisme et la discrimination, particulièrement à l'embauche et dans l'entreprise, comme l'analysent V. De Rudder, C. Poiret et F. Vourc'h (2000). L'analyse systématique de ces discriminations n'est guère facile, en raison du caractère caché de ces pratiques, et de l'absence de catégories identifiant les immigrés en tant que tels, et plus encore de catégories ethno-raciales, dans les enquêtes statistiques, ce qui ne permet guère de mettre en évidence les effets de telles discriminations. C'est donc le plus souvent indirectement qu'on peut révéler ces effets, comme par exemple dans l'analyse par M. Marpsat et des différences dans l'accès des jeunes à l'emploi (in *Collectif*, 1997).

---

<sup>5</sup> Au sens strict, tel que le définit l'Institut National d'Études Démographiques, est immigré celui qui est né à l'étranger.

---

Ajoutons que les immigrés sont particulièrement présents dans les secteurs de l'économie où les conditions de travail sont pénibles et les risques d'accidents du travail sont élevés, comme dans le bâtiment, où les directions d'entreprise prennent de nombreuses libertés avec la réglementation des conditions de travail et les droits des travailleurs. C'est aussi dans ces secteurs et dans d'autres, très éclatés en nombreuses petites entreprises, comme la confection et les activités agricoles saisonnières, que l'on recourt beaucoup aux immigrés clandestins, dont la situation irrégulière permet de leur imposer les pires conditions de travail, les salaires les plus bas et l'absence de protection sociale (cf. D. Fassin, A. Morice, C. Quiminal, 1997).

Par delà ces grandes catégories, il faut souligner que le mouvement général d'intensification et/ou de précarisation du travail, de dégradation des conditions de travail et du statut, affecte aujourd'hui des catégories qui étaient antérieurement considérées comme privilégiées.

Ainsi, la déstabilisation atteint aussi les cadres, selon l'analyse sur une longue période par P. Bouffartigue (2001), qui annonce la fin de cette catégorie sociale construite en France sous un modèle unificateur. Cette analyse de la désagrégation de la catégorie comme ensemble intégré est à rapprocher de celle de S. Beaud et M. Pialoux (cf. ci-dessus) à propos de la classe ouvrière (un des titres prévus de leur ouvrage, *Retour sur la condition ouvrière*, était "les ouvriers, après la classe ouvrière"). P. Bouffartigue indique le poids dans cette déstabilisation de l'émergence d'un chômage des cadres dans les années quatre-vingt-dix et de la disparition des plans de carrière (2001: 235). La féminisation des ingénieurs est présentée par cet auteur comme contribuant à cette déstabilisation.

Dans la fonction publique, qui était le symbole même de la sécurité, on note l'ampleur du recours à l'emploi précaire, l'introduction dans divers secteurs de méthodes de management inspirées du secteur privé, et de pratiques de déstabilisation des salariés comme le harcèlement moral, actuellement en débat au Parlement.

#### **4. Précarité du travail et modes de vie**

On abordera ici plus rapidement trois ensembles de réflexions: le premier concerne les effets de l'insécurité socioéconomique liée au travail sur la vie quotidienne hors travail; le deuxième les effets en retour de l'insécurité dans la vie quotidienne sur le rapport au travail et l'économie; le troisième les effets cumulatifs mais aussi les contradictions entre les transformations sociales dans ces deux domaines.

Les effets de l'intensification du travail et de sa pénibilité sur la santé ont déjà été évoqués. Ils concernent en fait l'ensemble de la vie sociale des salariés, au-delà cette inscription somatique et psychosomatique. La famille, et en premier lieu la relation conjugale, enregistrent les situations professionnelles, leurs tensions, leurs réussites ou leurs échecs. Dans le couple opère, selon F. de Singly (1996), "la socialisation conjugale de l'identité professionnelle". Si les résultats de l'enquête "Suivi des chômeurs 1986-88" de l'INSEE ne relevaient pas d'instabilité conjugale particulièrement corrélée à l'expérience du chômage, S. Paugam trouve au contraire,<sup>6</sup> à partir de ceux de l'enquête "Situations défavorisées" comme à partir de sa propre enquête, que l'indice d'instabilité conjugale qu'il a construit "croît fortement en fonction du degré de la précarité professionnelle: il passe de 22 en emploi stable non menacé à 31 en emploi instable et à 39 en situation de chômage de plus de deux ans (Paugam, 2000, p. 294). La relation est vraie pour les hommes comme

---

<sup>6</sup> Il explique l'écart entre les deux résultats par la prise en compte d'une période trop courte dans la première enquête, qui ne mesure donc que les effets à court terme.

---

pour les femmes, mais les écarts sont plus forts pour les hommes, et l'expérience du chômage plus négative pour les relations conjugales de ceux-ci (id. p.295).

Le même type de résultats s'observe pour les relations entre parents et enfants: "lorsque les salariés ont de fortes difficultés professionnelles liées à la fois à une insatisfaction dans le travail et à une instabilité de l'emploi, ils risquent en même temps d'avoir le sentiment de ne pas entretenir de relations harmonieuses avec leurs enfants" (Paugam, 2000, p.305). De fait, cet effet du mode d'intégration professionnelle sur les relations parentales est significatif uniquement pour les femmes. Au delà, on peut penser que la précarisation modifie les rapports entre générations, les possibilités de transmission statutaire, culturelle et professionnelle. Parce que le chômage, l'incertitude sur l'avenir ou le désinvestissement professionnel dégradent l'image que les ouvriers ont d'eux-mêmes, la fierté de la transmission du statut d'ouvrier disparaît, les ouvriers ne poussent plus leurs fils à être ouvriers, les métiers d'ouvrier prennent une image sociale fortement dévaluée qui écartent les jeunes des filières de formation y conduisant, même lorsqu' objectivement elles peuvent raisonnablement assurer un emploi (S. Beaud et M. Pialoux, 1996). A l'inverse cependant, tous les milieux, y compris les milieux ouvriers, se mobilisent plus fortement pour assurer la réussite scolaire de leurs enfants. Les inégalités de mobilisation – et de ressources – restent évidemment fortes, mais le modèle se généralise.

La sociabilité familiale est elle aussi mise à rude épreuve par la précarité. Elle s'appauvrit d'autant plus que le statut du salarié est plus précaire, ou même qu'il est plus exclu du marché du travail, lorsqu'on passe des travailleurs précaires aux chômeurs de longue durée et aux allocataires du revenu minimum d'insertion (Paugam, 1993, 2000). Cette désocialisation familiale liée à la précarité est quant à elle surtout vraie pour les hommes.

On pourrait développer l'analyse dans d'autres domaines, comme celui des pratiques de loisir, sportives ou culturelles. Signalons d'ailleurs les témoignages entendus lors des débats actuels sur l'effet des 35 heures sur la vie de gens: nombreux sont ceux qui indiquent que, parce que l'introduction des 35 heures dans leur entreprise a été l'occasion de la réorganisation et de l'intensification du temps de travail, avec l'élimination des temps morts, des pauses, le temps gagné est entièrement consacré à la récupération d'une fatigue accrue.

L'interrogation sur les effets en retour des conditions de la vie quotidienne et de ses transformations sur le rapport au travail nous amène à évoquer un débat important qui remet en question une hypothèse majeure que nous avons présentée au début comme communément partagée par les auteurs réfléchissant à la crise du salariat, celle de la centralité maintenue du travail dans la formation des identités sociales.

Certains auteurs opposent en effet à cette hypothèse celle d'un éloignement du travail, et d'un rôle croissant de modes différents de constitution des identités. Citons F. Dubet et D. Lapeyronnie: "L'emploi reste le fondement principal du statut social, mais le travail ne définit plus l'identité des acteurs avec la même force que dans la société industrielle... Les racines ethniques, le sexe, le niveau d'études, les appartenances régionales, l'âge, déterminent tout autant les identités de chacun que le travail, et tous les problèmes et les mouvements sociaux ne semblent plus dériver directement des rapports de production" (1992).

Cette perspective donne un sens théorique explicite à la problématique de l'exclusion urbaine, largement développée par nombre d'auteurs et qui constitue le soubassement analytique de la dite "politique de la ville" menée en France depuis une quinzaine d'années. Dans son versant négatif, cette problématique voit dans les quartiers en difficultés des cumuls de processus d'exclusion, où la structure sociale propre du quartier, les modes de socialisation, l'enferment et la stigmatisation, conduisent à une exclusion sociale définie spatialement, et justiciable d'une action spatiale spécifique. Dans son versant positif, elle

---

signale l'émergence de formes nouvelles d'identité liées à la fois au mouvement d'individualisation de la société et à la constitution de formes nouvelles d'appartenance et d'identification déconnectées de la sphère du travail. Notons cependant que F. Dubet et D. Lapeyronnie (op. cit.) récusent, dans le cas français, l'idée de l'émergence d'identités communautaires à base ethnique.

Nous ne chercherons pas ici à trancher dans ce débat, loin d'ailleurs d'être résolu à notre sens. Les dits quartiers en difficultés présentent à l'évidence une situation sociale spécifique par le cumul des difficultés sociales dont souffrent leur population, difficultés relevant pour l'essentiel des processus déjà évoqués. La situation urbaine qui en découle a-t-elle de ce fait sa dynamique propre? Certaines approches statistiques semblent le contester, comme l'étude par M. Marpsat et R. Laurent du rapport entre chômage des jeunes et appartenance à ces quartiers (in *Collectif*, 1997, pp. 321-348). Mais l'on ne dispose pas d'éléments assez convergents en ce sens pour conclure.

Ajoutons que, dans l'analyse précédemment évoquée des effets de la précarité sur la santé, la stabilité conjugale ou la sociabilité, nous avons présenté les arguments dans le sens d'un effet de la précarité sur les modes de vie. Mais l'effet inverse ne saurait être négligé. Les études sur les trajectoires d'exclusion sociale convergent pour montrer le rôle fréquent d' "accidents biographiques" tels qu'accident, maladie, rupture familiale, dans l'accélération de la fragilisation des individus qui conduit à des situations d'exclusion, comme M. Marpsat et J.-L. Firdion (2000) l'ont montré dans le cas des personnes sans domicile.

On ne saurait contester par ailleurs l'importance d'évolutions culturelles comme le processus d'individuation, déjà évoqué, qui peuvent conduire des individus, particulièrement des jeunes, au moins pendant un temps, à préférer des modes de vie plus précaires quant à l'intégration professionnelle au bénéfice de plus de temps libre et d'investissements culturels. Dans ce cas, évolutions culturelles et exigences du marché du travail peuvent aller de pair – dès lors du moins que l'entreprise n'exige pas l'engagement complet des ressources de l'individu.

Certaines "carrières déviantes" comme l'engagement dans la délinquance (trafic de drogue, vols, etc.) sont plus ambivalentes et semblent constituer l'éloignement maximal du marché de l'emploi, - la drogue est ainsi largement assimilée aux formes extrêmes de l'exclusion- mais on remarquera pourtant qu'elles promeuvent des "valeurs" assez proches de celle de l'économie générale sur certains points, comme la réussite de l'entrepreneur et la consommation ostentatoire (cf. par exemple Duprez et Kokoreff, 2000).

A l'inverse, certains modes de structuration qu'on pourrait dire "défensifs" contre la précarisation peuvent avoir des effets contre-productifs dans l'adaptation au marché du travail. Ainsi, à travers une approche en termes de réseaux, L. Boltanski et E. Chiapello (1999, p. 428) voient la "désaffiliation" comme un processus de rupture de toutes les connexions, le détachement de tout réseau. Ils en arrivent à une conception paradoxale de la précarité comme résultat de "conduites d'autoprotection" (p.449). Selon cette conception, "l'enracinement local, la fidélité et la stabilité constituent aujourd'hui, paradoxalement, des facteurs de précarité". La mobilité étant une qualité par excellence, toutes les conduites conduisant à l'immobilité (achat d'un logement; mariage; enfants, etc.) pourraient apparaître comme contraires à la famille "flexible", plus en affinité avec un capitalisme en réseau (p. 747, n. 26).

Par contraste, l'individuation de la société, l'autonomie accrue des femmes et des jeunes en particulier, réduit les capacités de soutien aux individus par les réseaux de socialisation primaire.

---

## 5. Le débat sur les issues

Devant le constat convergent d'un monde ouvrier et plus largement salarial qui s'effrite, d'une certaine irréversibilité des transformations du travail et des modes de vie, un point de vue s'affirme peu à peu: la nécessité de définir des régulations et améliorations dans ce nouveau contexte, caractérisé justement par R.Castel comme étant celui où "la diversité et la discontinuité des formes de l'emploi sont en train de supplanter le paradigme de l'emploi homogène et stable" (Castel, 1995, p. 401).

Face à la crise économique et au chômage de masse des années quatre-vingt dix, le débat sur les issues s'est développé sur un double versant:

- le débat sur les frontières et les alternatives entre travail/emploi/activité (D. Méda, 1997; A Fouquet, 1998; T. Coutrot, 1999) aboutissant, chez les juristes du travail, à la proposition d'un remodelage du cadre juridique du contrat de travail, pour contrer l'insécurité des revenus et garantir sa continuité; cela par l'inclusion dans le contrat de travail des situations autres que celles de l'emploi (travail précaire, chômage, formation, etc.), pouvant être rémunérées par un pool d'employeurs, par l'État, mais aussi par des "associations, collectivités et organismes de formation au niveau des branches, des régions ou territoires" (T. Coutrot, 1999, pp. 100-101).

Ces propositions de "recodification de la relation d'emploi" (Bélanger et Thuderoz, 1998), reconnaissant l'émergence de nouvelles figures de salariés, sont multiples: celle du "contrat d'activité" (J. Boissonnat, 1996) et celle de l'"état professionnel", avec des "droits de tirage sociaux" (A Supiot, 1999), sont les plus connues. On peut d'ailleurs affirmer que cette dernière proposition est la plus large et qu'elle apporte une alternative globale, sur le plan juridique, aux insécurités sur le marché du travail, de l'emploi, du poste de travail, de la formation/qualification et du revenu.

- le débat sur l' "emploi convenable", qui a pris plusieurs modalités:
  - la reprise de la conceptualisation de l'OIT d'un "travail décent" (J. Freyssinet, 2001), concept opposé à celui de "disqualification" (S. Paugam, 1991);
  - l'engagement d'une analyse prospective sur le travail dans l'avenir (R. Castel, 1995, 1998);
  - l'élaboration de propositions au sein des mouvements sociaux; par exemple, dans celui des infirmières et leur coordination (1988-89), l'idée d'un travail avec une "valeur d'usage" et pas uniquement une valeur d'échange (D. Kergoat, 1992); dans celui des chômeurs de AC (Agir ensemble contre le chômage), l'idée de qualifier l'emploi souhaité comme "pas n'importe quel emploi", mais un emploi intéressant, un emploi qui ait une "valeur".

Plus généralement, on peut penser que la construction d'un nouveau compromis social post-fordiste, assurant de façon collective, institutionnalisée, la conciliation nécessaire entre les exigences contradictoires des nouvelles formes d'organisation du travail, dépendra largement de la capacité des mouvements sociaux à se saisir de ces questions sur un mode offensif et en rassemblant les points de vue des différentes catégories de salariés. Jusqu'ici, l'écart est resté trop grand entre les préoccupations défensives des noyaux de travailleurs stables, les plus fortement syndiqués, et les demandes encore très éclatées des catégories nouvelles, peu syndiquées ou plus individualisés. Le mouvement récent en France des

---

sages-femmes pour la reconnaissance de leur professionnalité montre comment une catégorie entièrement féminisée, peu syndiquée et sans tradition de lutte peut prendre l'offensive dans un contexte déterminée. Cette construction dépendra également de la capacité à prendre en compte les relations entre travail et hors travail.

Les recherches que nous avons présentées rapidement ont souligné, pour beaucoup, l'importance des processus de socialisation, et de la place des individus dans l'ensemble des formes sociales collectives qui organisent leur existence, saisis dans leur historicité. En ce sens, les éléments de fragilisation ou d'insécurité socioéconomique ne sont pas seulement des caractéristiques instantanées d'une conjoncture individuelle à laquelle les individus ont à faire face dans leur rapport au travail, ce sont des éléments de transformation de ces formes sociales collectives avec leurs codifications institutionnelles, ce sont des facteurs qui engagent l'ensemble de leurs pratiques de socialisation, avec des interactions très fortes entre processus liés au travail et processus de la vie sociale hors travail.

Ces approches, qui ont donc en commun de lier fortement l'analyse de la place dans l'activité économique et celle des processus de reproduction sociale, montrent aussi l'importance de la prise en compte du point de vue des personnes. Prendre en compte le vécu et les représentations n'est pas seulement le moyen indirect d'accès à la description des pratiques, mais aussi le moyen de penser l'action propre des individus, leurs stratégies, réactions, adaptations, mobilisations, individuelles ou collectives...

Tout ceci souligne la nécessité d'une définition socialement et historiquement spécifique de l'insécurité socio-économique, pour laquelle on pourrait parler, par analogie avec le débat sur la pauvreté, de la nécessité d'une définition relative contre une définition absolue.

---

## **Part II: La Prise en Compte de l'Insécurité Socio-Économique dans les Grandes Enquêtes Statistiques en France**

### **1. Enquêtes centrées sur les personnes actives, en relation avec le travail et l'emploi**

#### **1.1 Enquêtes “Conditions de travail” et “TOTTO” (Technologie et Organisation du Travail)**

Ces deux enquêtes sont effectuées à domicile et à travers des questionnaires individuels. Elles sont réalisées en alternance chaque sept ans, comme compléments à l'enquête sur l'emploi qui est, elle, annuelle. Elles constituent sans doute la source la plus importante d'informations sur l'insécurité dans l'activité de travail et sur le poste de travail des actifs occupés français (taille de l'échantillon: 20,000 actifs occupés environ) .

Un premier groupe de questions (1 à 24) du questionnaire de l'enquête ‘Conditions de travail’ (nous nous référons à l'édition 1998 du questionnaire) concerne les horaires et les journées de travail, et indique la part des horaires irréguliers (sur la journée, les samedis et les dimanches, etc.) et leur évolution chez les actifs occupés français. L'autonomie ou l'hétéronomie dans la fixation des horaires, leur contrôle, leur imposition par l'entreprise et/ou par les clients, ainsi que les pauses et les interruptions dans le travail peuvent être appréciés à travers ces réponses

Un deuxième groupe de questions (25 à 28) concerne le “span of control” (nombre de subordonnés sous l'autorité de l'interviewé), les pratiques de rotation et de polyvalence, le rapport de service (rapport au public), la prescription des tâches et leurs modes de transmission.

Un troisième groupe de questions (29 à 39) concerne la technologie et notamment l'utilisation des nouvelles technologies informatisées :surveillance de machines ou installations, machine-outil à commande numérique ou centre d'usinage, robots, micro-ordinateurs et réseaux, Internet et leur mode d'utilisation (temps et lieu d'utilisation, niveau de prescription, etc.). Il est à rapprocher de la question 47a du questionnaire (partie II) du Labor Flexibility Survey de l'ILO - Philippines. Cependant, dans cette dernière enquête, les nouvelles technologies sont considérées plutôt en lien avec les évolutions de l'emploi que par rapport aux conditions de travail.

Un quatrième groupe de questions (40 à 54) concerne le rythme de travail (travail à la chaîne, cadences et rythmes imposés, travail répétitif, travaux imprévus, délais imposés, intensification du rythme de travail); le niveau de dépendance des collègues et le contrôle exercé par la hiérarchie; la prescription des tâches; le mode de résolution des incidents et aléas de la production; la coopération entre collègues, de la part de la hiérarchie, des autres personnes de l'entreprise ou extérieures; le respect des normes de qualité.

Un cinquième groupe de questions (55 à 70) concerne les conditions de travail proprement dites : physiques (station debout, posture pénible, port de charges lourdes, mouvements fatigants, efforts physiques, efforts visuels ou auditifs; exposition aux bruits, températures pénibles, lieu de travail sale, humide, insalubre, etc.); psychiques et mentales (tension dans les rapports avec le public, la hiérarchie, avec les collègues); possibilité ou

---

non de communication verbale avec les collègues. Les dernières questions concernent les accidents de travail (à rapprocher des questions 17a et 18b du questionnaire [partie I] de l'enquête ILO des SES Philippines) et la possibilité de discuter collectivement de l'organisation du travail.

Conçues par deux chercheurs, statisticien et sociologue, Serge Volkoff et Michel Gollac, appartenant au Ministère du Travail à l'époque de son démarrage, 1978, et réalisées régulièrement depuis par l'INSEE et la Direction de l'Animation de la Recherche, des études et des statistiques (DARES) du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, elles permettent d'avoir une vue longitudinale sur l'évolution des conditions de travail face aux mutations technologiques et organisationnelles en cours, notamment sur l'avancement des différentes formes de flexibilité du travail et les conséquences sur la santé de la modification des rythmes de travail au long du temps.

Ces enquêtes ont été souvent utilisées par des chercheurs en Sciences Sociales, soit pour étayer leurs propres résultats, soit pour effectuer des exploitations particulières.

## 1.2 Enquête emploi

Produite et réalisée par l'INSEE chaque année, généralement en mars (sauf dans les années de recensement, où elle est réalisée un peu plus tôt ou un peu plus tard), depuis 1950, cette enquête nationale couvre un ensemble de thèmes concernant la sécurité socio-économique: emploi, chômage, marché du travail, activité professionnelle, durée du travail; précarité, recherche de l'emploi; mobilité sociale et professionnelle et formation.

L'enquête permet de connaître la situation de l'emploi en mars de chaque année et d'étudier la structure et l'évolution de la population active française, d'analyser le chômage et le fonctionnement du marché du travail. L'unité observée est le ménage ordinaire et toutes les personnes qui leur sont rattachées et la population concernée est l'ensemble des personnes de 15 ans et plus.

Cette enquête permet la comparaison avec la situation de l'emploi dans les autres pays européens (elle fait partie des enquêtes EUROSTAT sur les forces de travail) et même, avec certaines précautions, avec des pays en dehors de l'Europe, puisqu'elle part des définitions B.I.T. du chômage et de l'emploi.

La taille de l'échantillon est depuis 1990 de 135 000 individus, issus d'environ 65 000 ménages. Pour les séries précédentes, elle a oscillé entre 60 000 et 150 000 individus.

Sur le plan de la technique de sondage, il s'agit d'un échantillon aréolaire avec renouvellement partiel (par tiers) chaque année, chaque logement étant enquêté trois fois. La réserve d'aires est constituée à partir des recensements de la population (1968, 1975, 1982, 1990, 1999). Le taux de sondage est de 1/100ème pour l'enquête de 1968 et 1/300ème ultérieurement.

Le questionnaire est organisé en deux grandes parties, une au niveau du logement (catégorie et type de logement, liste de toutes les occupants, information socio-démographique pour chaque habitant) et l'autre au niveau individuel, avec plusieurs grandes sous-parties:

- l'activité principale à la date de l'enquête (statut professionnel, niveau de qualification, secteur d'activité, ancienneté, nature du contrat de travail, durée du travail, etc.);
- l'activité professionnelle marginale (à partir de l'Enquête Emploi 1990);

- 
- l'activité professionnelle antérieure à l'enquête (à partir de l'Enquête Emploi 1990);
  - la recherche d'emploi; la formation ; la mobilité professionnelle; la mobilité sociale (à partir de la situation professionnelle du père à la fin des études de l'enquête).

L'enquête Emploi constitue le matériel de base pour tous les sociologues et les économistes de l'emploi et du chômage, et plus généralement pour les spécialistes en Sciences Sociales en France, comme point de départ pour les dimensions statistiques de leurs recherches spécifiques.

Toutes les enquêtes annuelles dans les séries 1968-1974 ; 1975-1981 ; 1982-1989 ; 1990-2000 sont disponibles auprès du LASMAS – Institut du Longitudinal.

### **1.3 Enquête “RÉPONSE” (Relations Professionnelles et Négociations d'Entreprise)**

Il s'agit d'une enquête unique dans les dispositifs d'enquêtes publiques françaises, puisqu'elle traite de relations et négociations professionnelles et est effectuée en entreprise. Menée par la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, elle a été effectuée auprès de 3,000 entreprises (échantillon aléatoire et représentatif) en 1993, puis fin 1998. Elle traite des relations professionnelles et de la négociation salariale et peut être particulièrement intéressante pour fournir des données chiffrées concernant la problématique de l'insécurité en ce qui concerne la représentation des salariés.

Le champ de cette enquête a varié entre 1993 et 1998 : entreprises de 50 salariés et plus en 1992, établissements de 20 salariés et plus en 1998. Dans les deux cas, il exclut les administrations et le secteur agricole.

Les entretiens sont réalisés auprès des Directions des Ressources Humaines et des représentants syndicaux ou des secrétaires de comité d'entreprise (le principal représentant du personnel dans chaque établissement, quand il existe une représentation collective). Dans l'édition 1998 de cette enquête le point de vue des salariés de base est aussi pris en compte dans la plupart des établissements, à travers quelques entretiens avec des travailleurs sélectionnés aléatoirement.

Les informations obtenues par cette enquête sont complémentaires à celles de l'enquête “Conditions de travail” en ce qui concerne l'utilisation des innovations technologiques, mais du point de vue des entreprises et non des travailleurs concernés ; l'enquête RÉPONSE apporte également des informations à rapprocher de celles du questionnaire entreprises ILO/SES - Philippines (Q 49 a) sur les innovations organisationnelles (utilisation de techniques du type Juste-à-Temps, Zéro Défaut, travail en équipe, cercles de contrôle de qualité, rotation des postes et polyvalence, etc.).

Cette enquête fournit une description précise des processus de négociation et de conflit, identifiant les principaux enjeux de la négociation sociale, formalisée ou informelle, et permet de les mettre en rapport avec des questions-clés telles que la participation des salariés, leur implication au travail, la gestion du travail, les pratiques salariales, les innovations technologiques et organisationnelles, les méthodes d'organisation et de contrôle du travail, etc.

Elle apporte également des éléments concernant l'implantation et les activités des instances de représentation collective, avec des informations sur les principaux syndicats présents dans les entreprises de l'échantillon ainsi que leurs pratiques et leurs

---

revendications concernant la sécurité dans l'emploi, le travail, la qualification/formation et les salaires.

Comme les enquêtes "Conditions de travail", "TOTTO" ou "Formation et Qualification Professionnelle", l'enquête REPONSE a donné lieu à plusieurs "post – enquêtes", conduites par des chercheurs particulièrement intéressés par les questions traitées.

#### **1.4. Enquête sur la formation et la qualification professionnelle (FQP)**

Cette enquête nationale de l'INSEE, effectuée à domicile, comme l'enquête "Conditions de travail", à partir de 1964 (ensuite en 1970, 1977, 1985 et 1993), par l'intermédiaire d'un questionnaire individuel, fournit des données chiffrées sur l'évolution des dispositifs de formation et de qualification des salariés français au long du temps. Il s'agit d'une enquête particulièrement riche pour analyser la dimension de l'insécurité dans la reproduction des qualifications.

Il s'agit d'une enquête réalisée par sondage auprès d'un échantillon stratifié selon la nationalité, le sexe, le type d'activité, la catégorie socioprofessionnelle et l'année de naissance. Le taux de sondage varie entre 1/200ème et 1/2600ème selon la représentation de la strate dans la population. La taille de l'échantillon oscille, selon les années, entre 20,000 et 40,000 individus.

Une première partie du questionnaire de l'enquête FQP (nous nous référons à l'édition 1993 du questionnaire) traite de la situation professionnelle à la date de l'enquête et apporte des informations très détaillées sur le statut professionnel de l'interviewé. Des questions spécifiques pour les intérimaires, les stagiaires, les contrats à durée déterminée (CDD), les contrats saisonniers, le travail à temps partiel, permettent de quantifier les divers niveaux de précarité dans l'emploi et de croiser ces statuts dans l'emploi et les modalités d'accès à la formation et à la qualification professionnelle.

Une deuxième partie permet d'avoir une vue longitudinale par une série de questions très détaillées sur la situation professionnelle de l'interviewé cinq ans avant (situation au 31 mai 1988 dans l'édition 1993). Cette perspective diachronique sur la trajectoire professionnelle permet d'apprécier la mobilité descendante ou ascendante de l'individu et permet également de mesurer la stabilité ou l'instabilité dans l'emploi et sur le poste de travail.

Une troisième partie permet de connaître la situation professionnelle lors du dernier emploi, s'il est antérieur à la date servant de référence à la deuxième partie, c'est-à-dire, si la dernière activité professionnelle de l'individu remonte à plus de cinq ans.

Une quatrième partie concerne le déroulement des études ou de la formation professionnelle initiale. Cette partie permet d'avoir le détail, année par année, des études suivies par l'individu depuis le début de sa scolarité, ainsi que les établissements fréquentés et les diplômes obtenus. Une série de questions concernant l'apprentissage conclut cette partie.

Une cinquième partie concerne la situation professionnelle à l'entrée dans la vie active. L'existence de périodes de chômage en début de vie active, le suivi de stages, les emplois occasionnels, est enregistrée par cette partie du questionnaire, ainsi que le statut du premier emploi, avec des précisions sur le type de contrat (intérimaire, à durée déterminée, saisonnier, etc.).

---

Une sixième partie concerne la formation continue en entreprise, financée en partie ou en totalité par l'employeur. Des précisions sont obtenues par les questions de cette partie sur les raisons à l'origine de cette formation, sur son contenu et sa durée, ainsi que les diplômes ou les certificats obtenus, les conséquences de cette formation sur le poste occupé, le salaire, les conditions de travail, le niveau de responsabilité.

Une septième partie concerne les autres formations ou études post-scolaires, réalisées soit à titre personnel, soit grâce à un congé individuel de formation, soit en tant que demandeur d'emploi orienté par les services publics d'emploi, soit enfin dans le cadre d'une mesure "jeunes", et des données semblables à celles de la partie précédente sont enregistrées concernant ce type de formation.

Une huitième partie permet d'avoir des données chiffrées sur la mobilité professionnelle et sociale entre deux générations et l'évolution de la sécurité dans l'emploi par la connaissance de la situation professionnelle et le niveau de formation et de diplômes des parents et des beaux parents à la fin des études de l'individu interviewé.

Enfin, une dernière partie est consacrée à l'évaluation du revenu professionnel de l'individu dans l'année précédant l'entretien.

Un grand nombre d'études scientifiques de caractère longitudinal ont été réalisées à partir des données de cette enquête, notamment sur les thèmes de la mobilité sociale (particulièrement intergénérationnelle), professionnelle et géographique.

Les fichiers des enquêtes FQP sont accessibles aux chercheurs pour analyse secondaire via le LASMAS-Institut du Longitudinal.

## **1.5 Autres enquêtes**

### **L'enquête SUMER**

Il s'agit d'une enquête nationale réalisée en 1994-1995 par 1 200 médecins du travail volontaires auprès de 50,000 salariés tirés au sort. Elle traite des expositions aux nuisances et aux contraintes organisationnelles, physiques, biologiques, chimiques, etc. Elle couvre les salariés du secteur régi par le code du travail et est une source importante de données sur les conséquences de la précarité et de l'insécurité socio-économique sur la santé, tant physique que mentale.

### **L'enquête PREST (Précarité – Santé – Travail)**

Il s'agit d'une enquête épidémiologique réalisée en 1996 par 180 médecins du travail de la région Centre de la France auprès d'un échantillon aléatoire de sujets vus en visite d'embauche. Le nombre de dossiers exploitables est de 1,452, représentant une population redressée de 2,214 salariés (53% d'hommes et 47% de femmes). Le rapport sur la précarité dans l'emploi et la santé a été remis au Ministère du Travail (actuel Ministère de l'Emploi et de la Solidarité) et concerne les conditions de vie et le parcours d'activité sur les cinq dernières années de travailleurs avec différents statuts précaires.

### **L'enquête Observatoire Sociologique du Changement (FNSP-CNRS)**

Il s'agit de l'enquête conçue par S. Paugam sur un échantillon de 15 entreprises et avec des entretiens avec 1,036 salariés (répartis sur cinq bassins d'emploi) effectués à domicile en 1995. S. Paugam (2000) a élaboré, à partir de cette enquête, une typologie des travailleurs soumis à l'insécurité dans les entreprises françaises. En 1998, une enquête

---

qualitative a été réalisé avec 83 salariés issus de ces mêmes entreprises pour enrichir l'approche quantitative en approfondissant divers points.

## L'enquête Centre d'Études de l'Emploi (CEE)

Il s'agit de l'enquête conçue par A. Gorgeu et R. Mathieu (1998). Réalisée auprès d'une trentaine d'entreprises, elle est très riche en informations sur le développement de la sous-traitance en France aujourd'hui et son corollaire: l'utilisation croissante des emplois dits "atypiques": intérimaires, temporaires, contrats à durée déterminée (CDD), diverses formes de contrats "aidés", contrats d'apprentissage, etc. La précarisation de l'emploi et du travail apparaît, dans cette enquête, comme un outil de gestion et un moyen de sélectivité.

## Répertoire SIRENE

Enfin, parmi les outils existants pour la préparation d'une enquête auprès des entreprises en France, il faut citer le répertoire SIRENE de l'INSEE, avec plus de deux millions d'établissements (2,350,000 entre 1989 et 1998). En complément de ce répertoire exhaustif, une enquête auprès des nouvelles entreprises a été réalisée en 1994, 1997 et 1999 (troisième et dernière fois). Il s'agit du SINE (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises), enquête obligatoire avec un taux de réponse de plus de 90%.

## 2. Enquêtes centrées sur les ménages et les conditions de vie

### 2.1 Le recensement de la population

Cette "enquête" auprès des ménages présente une caractéristique exceptionnelle par rapport à toutes les autres: la taille de l'échantillon. Par définition, le recensement est exhaustif, et les variables démographiques sont exploitées pour l'ensemble de ménages et des individus. Les variables socio-économiques ont été, quant à elles, exploitées sur un sondage au 1/4 dans les recensements récents.

La taille de l'échantillon fait du recensement la source essentielle des données quantitatives permettant d'analyser finement les caractéristiques sociales des espaces aux différentes échelles, ce qui est important dès lors qu'on considère que les inégalités spatiales sont susceptibles de contribuer notablement à l'insécurité socio-économique des ménages, ce qui est le postulat sur lequel est construit en France la "politique de la ville", politique sociale ciblée sur certains quartiers visant à lutter contre l'exclusion sociale et l'insécurité.

Les autres avantages du recensement sont sa relative régularité (les plus récents ont été faits en 1982, 1990 et 1999) et la grande stabilité du questionnaire qui permet bien d'analyser les évolutions.

Ses inconvénients sont surtout le nombre limité des questions.

Outre les caractéristiques démographiques des individus et des ménages, les conditions de logement et le statut d'occupation, sont enregistrés diverses variables décrivant le type d'activité des personnes.

Pour l'étude de l'insécurité économique, la seule question directe qui en traitait jusqu'en 1982 était celle concernant le chômage (un individu actif est-il chômeur ou at-il un emploi?); toutefois, le recensement de 1990 a innové en introduisant deux questions:

- 
- une question sur le “type de contrat ou d'emploi” qui permet de classer les actifs ayant un emploi selon des catégories qui permettent d'apprécier la précarité de l'emploi; les modalités en sont:
    - apprenti sous contrat
    - placé par une agence d'intérim
    - CES ou autre emploi aidé
    - stagiaire rémunéré
    - contrat à durée déterminée
    - titulaire de la fonction publique
    - contrat (ou emploi) à durée indéterminée
  
  - une question sur le travail à temps plein ou partiel.

La variable socio-économique la plus utilisée en France dans la description de la structure sociale est la Catégorie Socioéconomique (CS), qui décrit la position et le statut professionnel des personnes en combinant le niveau de diplôme, de responsabilité hiérarchique, la qualification, et, dans une certaine mesure, le secteur d'activité, le statut public ou privé, et le statut d'emploi (salarié ou indépendant).<sup>7</sup> Elle ne donne qu'une information très indirecte sur l'insécurité. Le croisement avec la variable chômage et la variable condition d'emploi permet de disposer de caractéristiques directes.

D'autre part, le recensement permet aussi de croiser ces caractéristiques avec celles qui permettent d'identifier certains groupes dont on peut penser qu'ils sont plus exposés à l'insécurité: les femmes, les jeunes, les étrangers, les travailleurs âgés, voire des groupes plus restreints comme les ménages monoparentaux, etc.

Comme on l'a dit, ces variables croisées peuvent elles-mêmes être analysées selon des découpages spatiaux très divers, ce qu'aucune autre enquête nationale ne permet. De même, la taille de l'échantillon permet d'analyser finement des groupes définis par le croisement de plusieurs variables sans craindre trop les limites de validité statistique sauf pour des espaces regroupant une population trop faible.

Notons cependant que la Commission Nationale Informatique et Libertés a mis des limites à l'accès à certains niveaux d'information pour protéger la confidentialité des données sur les personnes; c'est le cas en particulier des découpages spatiaux infra-communaux, pour lesquels les recherches s'intéressant à des espaces comprenant moins de 2,000 personnes en 1999 (5,000 en 1990) ne peuvent être effectuées que sur dérogation expresse.

On notera que le recensement ne permet pas d'analyser les caractéristiques “ethno- raciales”, ni l'origine étrangère au-delà de la nationalité, du lieu de naissance et de la nationalité antérieure pour les gens ayant acquis la nationalité française. Le recensement ne comporte pas non plus de question sur les revenus, ni sur le patrimoine au delà de la propriété du logement.

Les données des recensements sont accessibles au public sous la forme de publications de tableaux standards pour l'ensemble du pays, par région et par département. Les mêmes tableaux peuvent aussi être obtenus par commune.

Les chercheurs ont, par convention entre le CNRS et l'INSEE, accès au fichier individuel anonymisé sous forme informatisée, jusqu'au recensement de 1990, et peuvent

---

<sup>7</sup> Cf. DESROSIÈRES, Alain, THÉVENOT, Laurent. 1988. *Les catégories socioprofessionnelles*. Paris : Éditions La Découverte.

---

donc effectuer tous croisements de variables non standards. La principale limite est l'absence du code îlot, du fait des contraintes imposées par la CNIL que nous avons évoquées plus haut, empêchant donc toute analyse sur des espaces d'une taille inférieure à la commune, ou au quartier INSEE quand il existe pour les grosses communes.

Pour le recensement de 1999, les données démographiques sont disponibles, les données socio-économiques le seront sans doute au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2001. Le découpage spatial sera enrichi par l'utilisation des "IRIS 2000", secteurs d'environ 2000 habitants, pour lesquels un fond de plan numérisé devrait être disponible. Par contre, les conditions d'accès pour les chercheurs sont encore incertaines, car la CNIL a durci ses contraintes, et il n'est pas sûr qu'ils puissent avoir accès au fichier individuel, mais seulement à des tableaux standards, ce qui exclurait les croisements de variables non standards, sauf à ce que l'INSEE les réalise à la demande des chercheurs, ce qui par le passé était très onéreux.

Pour l'avenir plus éloigné, les choses sont encore plus floues car l'INSEE envisage d'abandonner la formule actuelle pour la remplacer par un "recensement en continu" qui suscite pas mal de polémiques et d'interrogations.

## **2.2 L'Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages**

Ce dispositif d'enquêtes a été mis en place par l'INSEE à partir de 1996 et donne lieu depuis cette date à trois enquêtes par an.

Chaque enquête porte sur un échantillon de 8,000 logements, et donne des résultats sur un peu moins de 6,000 ménages effectivement répondants.

Le dispositif comporte trois éléments, auxquels correspondent trois parties du questionnaire de chaque enquête.

La première partie enregistre la composition du ménage enquêté. Les habituelles caractéristiques démographiques sont notées, ainsi que la nationalité, le niveau d'études, et l'occupation actuelle. Pour cette dernière, les variables qui concernent l'insécurité socioéconomique sont le fait d'être chômeur ou non, et si non, la nature de l'emploi dont les modalités sont:

- Apprenti sous contrat
- Stagiaire en entreprise
- Intérimaire
- Sous contrat à durée déterminée
- Avec un emploi sans limite de durée à temps complet
- Avec un emploi sans limite de durée à temps partiel
- Stagiaire en formation, élève-fonctionnaire

La deuxième partie dite "indicateurs sociaux" est destinée à appréhender régulièrement certains aspects de la vie des ménages. Les thèmes abordés sont repris chaque année:

- l'enquête de janvier traite des questions de la qualité de l'habitat et du voisinage, des équipements collectifs de proximité et de l'insécurité (au sens usuel de l'exposition aux risques de vols, violences etc.).
- l'enquête de mai concerne la santé, les difficultés financières des ménages, le confort et l'équipement du logement.

- 
- l'enquête d'octobre aborde les questions liées à la participation sociale des personnes, à la fois au travers de l'emploi et des conditions de travail, des contacts familiaux, de la vie associative et des loisirs.

On voit que ces trois vagues d'enquête abordent des thèmes qui concernent des dimensions très diverses de l'insécurité socio-économique des ménages, de celles plus liées à l'activité économique (troisième vague) à celles portant sur la fragilité financière des ménages (deuxième vague), sur la fragilité de leur réseau de relations sociales (troisième vague), et à celles portant sur leurs conditions de vie, santé, logement, vie de quartier, y compris l'exposition aux risques (bruit, pollution, vols, violences, etc.).

L'échantillon est assez substantiel, du même ordre de grandeur que celui de la plupart des grandes enquêtes de l'INSEE. Le grand intérêt de ce dispositif, outre la variété des thèmes abordés, est la récurrence des enquêtes, qui permet de suivre à un rythme annuel l'évolution des réponses aux différentes questions, alors que les questions elles-mêmes ne portent en général que sur la situation présente ou au plus au cours des 12 derniers mois, sans interrogation rétrospective donc.

La partie variable du questionnaire a abordé les thèmes suivants:

- 1996: Détention d'actifs patrimoniaux - Services de proximité – Assurances
- 1997: Travail et modes de vie – Relations de la vie quotidienne et isolement – Réseaux de parenté et entraide
- 1998: Pratiques environnementales et sensibilité aux problèmes de l'environnement – Enquêtes sur les lieux et habitudes d'achat – Intentions de fécondité & Les parents après le départ des enfants
- 1999: Insécurité – Les vacances
- 2000: Vie associative
- 2001: Vie de quartier – Santé et conditions de vie

On voit que plusieurs de ces enquêtes également traitent de questions qui recourent, à des degrés divers, la problématique de la sécurité socio-économique des ménages, sans parler de celle de l'insécurité, au sens de l'exposition aux vols, violences etc., mais dont il semble qu'elle ne sera pas disponible pour des raisons de qualité insuffisante de l'enquête.

Une bonne partie des fichiers de ces enquêtes sont accessibles aux chercheurs pour analyse secondaire via le LASMAS-Institut du Longitudinal

## **2.3 L'Enquête conditions de vie des ménages "situations défavorisées"**

Cette enquête a été effectuée par l'INSEE en 1986-87 et en 1993-94. Elle a porté sur des échantillons d'environ 13,000 ménages, les taux de sondage étant différenciés dans le but de surreprésenter des catégories de logements dont les caractéristiques offraient une forte liaison présumée avec diverses inégalités (logements sans confort, HLM, etc.)

La première partie du questionnaire enregistre la composition du ménage enquêté. Les habituelles caractéristiques démographiques sont notées, ainsi que la nationalité, le niveau d'études, et l'occupation actuelle. Pour cette dernière, les variables qui concernent l'insécurité socioéconomique sont le fait d'être chômeur ou non, et si non, la nature de l'emploi dont les modalités sont les mêmes que dans l'enquête précédente.

---

Pour les chômeurs, plusieurs questions permettent de décrire leur situation de façon plus précise: avoir travaillé pendant la dernière semaine, être disponible pour prendre un emploi immédiatement, percevoir une allocation de chômage.

Plusieurs ensembles de questions précisent ensuite la situation du ménage: caractéristiques du logement, types de revenus et appréciations sur ceux-ci, patrimoine.

Le questionnaire s'adresse ensuite à une personne tirée au sort parmi les membres du ménage. Les questions portent sur le lieu de naissance et la mobilité ultérieure (dont l'immigration), la nationalité, profession et niveau d'études des parents, la santé, dont les handicaps ou difficultés dans la vie quotidienne, la situation et la trajectoire professionnelle/d'emploi, les horaires et conditions de travail, la vie sociale, la vie quotidienne et les loisirs.

On peut donc constater que cette enquête recoupe assez largement la thématique de l'insécurité socio-économique des ménages. Elle a d'ailleurs été utilisée par plusieurs chercheurs travaillant sur un thématique très proche, dont S. Paugam.<sup>8</sup>

Signalons aussi que l'enquête la plus récente a donné lieu à la mise en place d'un dispositif original articulant à l'enquête statistique classique sur l'ensemble de la France des prolongements statistiques avec un questionnaire spécifique sur la population d'une dizaine de quartiers en difficulté, auxquels ont été associées des enquêtes qualitatives de type socio-anthropologique sur les mêmes quartiers.<sup>9</sup>

Les fichiers de ces deux enquêtes sont accessibles aux chercheurs pour analyse secondaire via le LASMAS (IRESCO-CNRS).

## 2.4 L'Enquête emploi du temps

Cette enquête a été effectuée par l'INSEE à trois reprises, en 1974, 1985-86 et 1998. L'effectif enquêté comprend un peu plus de 16,000 personnes (10,000 individus et 5,600 conjoints).

Afin d'éliminer la saisonnalité des emplois du temps, la collecte est étalée sur 12 mois, l'échantillon étant divisé en 8 vagues.

La première partie du questionnaire porte sur le ménage: composition du ménage, niveau d'étude des membres, occupation, emploi, logement et équipement du logement, aides reçues par le ménage, ressources du ménage, et réceptions (amis, famille, etc).

La deuxième partie est le questionnaire individuel. Pour les actifs ayant un emploi, les questions sont plus détaillées sur le lieu de travail et les horaires, la durée du travail, les congés, l'emploi du temps professionnel, les responsabilités hiérarchiques, et les activités autres que l'emploi principal, le temps consacré et le revenu de ces activités. Des précisions analogues sont demandées pour l'emploi du temps des chômeurs, des personnes en cours d'études ou de formation.

Pour tous, on a ensuite des séries de questions sur la fréquence et le temps consacré à des activités culturelles, sportives, aux travaux ménagers, à la vie associative, aux services

<sup>8</sup> Paugam, Serge. 2000. *Le salarié de la précarité*. Paris: PUF, p. 437.

<sup>9</sup> Cf.: Collectif. 1997. *En marge de la ville, au cœur de la société: ces quartiers dont on parle*. La Tour d'Aigues: Éditions de l'Aube

---

rendus à des personnes hors ménage, plus quelques questions sur l'état de santé, la façon de gérer son temps, le sentiment de manquer de temps.

Par ailleurs, il est demandé à la personne enquêtée de tenir un carnet journalier d'emploi du temps pour une journée donnée.

Cette enquête permet ainsi d'étudier certains aspects non monétaires de l'insécurité des personnes et des ménages à travers l'organisation du temps de leur vie quotidienne, et la mise en rapport des contraintes du temps du travail ou des caractéristiques du rapport au travail et à l'emploi avec cet emploi du temps. L'ensemble de ces variables pouvant être, comme pour toutes les enquêtes de l'INSEE, croisé avec les principales caractéristiques descriptives des types de ménages, entre autres en fonction de leur situation économique. On a noté dans le document problématique l'importance dans le débat français de la prise en compte des nouvelles dimensions de la précarité et de l'organisation du travail, qui ont des effets considérables quant aux contraintes de temps: flux tendus, flexibilité et disponibilité exigée, variation de la durée du travail en fonction des marchés, temps parties et temps fractionnés, etc. Elle permet aussi l'exploration des contraintes différentielles entre hommes et femmes dans le rapport entre temps de travail et temps hors travail.

Les fichiers de ces trois enquêtes sont accessibles aux chercheurs pour analyse secondaire via le LASMAS (IRESCO-CNRS).

## **2.5 L'Enquête budget de famille**

Cette enquête a été effectuée dans sa forme actuelle par l'INSEE à quatre reprises, en 1979, 1984-85, 1989 et 1994-95, soit tous les cinq ans. Des enquêtes de même type avaient été effectuées antérieurement en 1956, 1963, et annuellement de 1965 à 1974.

L'effectif enquêté comprend un peu plus de 13,000 ménages et presque 30,000 individus. Afin d'éliminer la saisonnalité des dépenses, la collecte est étalée sur 12 mois, l'échantillon étant divisé en 8 vagues.

La première partie du questionnaire porte sur le ménage: composition du ménage, niveau d'étude des membres, occupation, emploi, statut d'occupation du logement et charges afférentes à celui-ci (loyers ou emprunts si accession, charges, eau, électricité, gaz, téléphone, chauffage, assurances, impôts locaux, garages, etc. Des questions semblables sont posées en cas de possession d'autres logements. Viennent enfin des questions sur les grosses dépenses pour entretien ou réparation des logements.

Le questionnaire 2 porte sur les dépenses concernant différents domaines de la consommation, avec des questions détaillées concernant: Automobiles – Deux-roues, caravanes, bateaux – électroménager, audiovisuel, meubles – autres biens durables – Vacances – Vêtements de dessus – enfants, aides ménagères.

Le questionnaire 3 aborde les dépenses correspondant à des frais divers telles qu'assurances, hospitalisations, etc. Il traite ensuite des aides, reçues et données, et enfin de la situation financière du ménage (description du patrimoine, et appréciation sur l'évolution passée et envisagée de la situation du ménage, dont des questions sur l'appréciation des risques de chômage).

Enfin, le questionnaire 4 porte sur les revenus du ménage: nature des ressources, montant des ressources, revenus de l'épargne, ressources exceptionnelles.

Par ailleurs, des carnets de comptes individuels sont à tenir par les membres du ménage de plus de 14 ans sur une période de deux semaines. La deuxième partie est le questionnaire individuel.

---

Cette enquête de type classique sur la consommation permet d'aborder la relation entre types de ménages et situations d'insécurité liées à l'emploi, d'une part, nature, niveau et évolution des ressources, d'autre part, et enfin niveau et structure de la consommation marchande par postes détaillés.

Les fichiers des enquêtes sont accessibles aux chercheurs pour analyse secondaire via le LASMAS (IRESCO-CNRS).

## 2.6 Autres enquêtes

D'autres enquêtes de l'INSEE sont susceptibles de contenir des données concernant intéresser certains aspects de l'insécurité socio-économique des ménages. Ce sont soit des enquêtes en général récurrentes portant sur des thèmes spécifique, domaines de consommation ou de pratiques sociales, soit des enquêtes portant sur des populations particulières présentant des situations de fragilité sociale spécifique.

Dans le premier type, on peut citer les enquêtes Logement (1973, 1978, 1984, 1988, 1992, 1996), Transport (1981-82, 1993-94), Famille (1975, 1982, 1990). On peut aussi évoquer l'enquête Pratiques culturelles des Français (1973-74, 1981, 1988, 1997-98) menée par le Ministère de la Culture.

Dans le second type, on évoquera l'enquête Suivi des chômeurs (1987) et celle sur le Devenir des personnes sorties du RMI (1997-98, les enquêtes de l'Institut National d'Études Démographiques sur les Personnes sans domicile (1995) (sur Paris) et sur les Jeunes sans domicile (1997-98) (Paris).

On peut signaler que d'autres organismes réalisent des enquêtes susceptibles d'aborder ces questions, mais leur accès est souvent moins facile et onéreux. Le CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie) est l'un des plus importants sur ces questions. Il effectue deux fois par an une enquêtes sur les conditions de vie et les aspirations des Français, avec des questions fixes qui permettent de suivre les évolutions et des questions supplémentaire en fonction des commandes d'organismes souscripteurs demandeurs de compléments.

Signalons enfin le projet d'enquête Familles et employeurs en préparation à l'INED, qui peut être particulièrement intéressant pour l'étude de l'insécurité socioéconomique dans la mesure où d'une part il va chercher à lier enquête auprès des ménages et auprès des entreprises, et où d'autre part il vise à appréhender l'approche longitudinale des trajectoires individuelles.

---

## Références bibliographiques

- Aglietta, Michel. 1976. *Régulation et crises du capitalisme* (Paris, Calmann-Lévy).
- Appay, Béatrice, Thébaud-Mony, Annie (sous la direction de) (1997) *Précarisation sociale, travail et santé*. Paris : IRESCO/CNRS, " Actions scientifiques fédératives ".
- Baudelot, Christian, Gollac, Michel. 1997. "Le salaire du trentenaire: question d'âge ou de génération?", in *Économie et Statistique*, 304-305, pp.17-35.
- Beaud, Stéphane, Pialoux, Michel (1996). " Les «bacs pro». La «désouvriérisation» du lycée professionnel ". *Actes de la recherche en sciences sociales*, n. 114, septembre, p. 21-29.
- Beaud, Stéphane, Pialoux, Michel. 1999. *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux - Montbéliard* (Paris, Fayard), p. 468.
- Bélangier et Thuderoz.1998. "La recodification de la relation d'emploi" *Revue Française de Sociologie*, XXXIX-3, juillet-septembre.
- Bloch, Laurence, Estrade, Marc-Antoine. 1998. *Les formes particulières d'emploi en France : un marche-pied vers les emplois stables ? France, portrait social, 1998-1999*, Paris : INSEE.
- Boissonnat. 1996. *Le travail dans vingt ans* (Paris, Odile Jacob).
- Boltanski, Luc, Chiapello, Ève. 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme* (Paris, Gallimard), p. 843.
- Bouffartigue, Paul. 2001. *Les cadres. Fin d'une figure sociale* (Paris, La dispute), p. 245.
- Bourdieu, Pierre, dir. 1993. *La misère du monde* (Paris, Seuil), p. 949.
- Boyer, Robert. 1978. *Accumulation, inflation, crises* (Paris, PUF).
- \_\_\_\_\_. 1986a. *La théorie de la régulation: une analyse critique* (Paris, Agalma – La Découverte), p.142.
- \_\_\_\_\_(éd.) 1986b. *La flexibilité du travail en Europe* (Paris, La Découverte), p. 330.
- \_\_\_\_\_(ed.) 1986c. *Capitalismes fin de siècle* (Paris, PUF), p. 268.
- Boyer, Robert, Freyssenet, Michel. 2000. *Les modèles productifs* (Paris, La découverte. Repères), p. 120.
- Caire, Guy. 1981. "Précarisation des emplois et régulation du marché du travail", in *Communication aux II Journées d'économie sociale* (Dijon), 24-25 septembre.
- Castel, Robert. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat* (Paris, Fayard), p. 490.
- Charlot, Bernard, Glasman, D. 2001. *Les jeunes, l'insertion, l'emploi* (Paris, PUF).
- Chauvel, Louis. 1998. *Le destin des générations. Structures sociales et cohortes en France au XXe siècle* (Paris, PUF).

- 
- Collectif. 1994. *Souffrances et précarités au travail. Paroles de médecins du travail* (Paris, Syros/Mutualité française), p. 356.
- \_\_\_\_\_. 1997. *En marge de la ville, au cœur de la société. Ces quartiers dont on parle* (La tour d'Aigues, éditions de l'Aube).
- \_\_\_\_\_. 1999. *Violence et travail*. Actes du 2ème colloque international de Psychodynamique et psychopathologie du Travail, Paris : CNAM, 256 p.
- Coutrot, Thomas. 1999. *Critique de l'organisation du travail* (Paris, La Découverte, Repères), p. 121.
- \_\_\_\_\_. 2001. "Os novos desafios da regulação do mercado de trabalho : o debate europeu", in Hirata, H.(org.) *Desemprego, formação profissional e políticas públicas* (São Paulo, Editora SENAC, à paraître).
- De Rudder, Véronique, Poiret, Christian, Vourc'h, François. 2000. *L'inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve* (Paris, PUF).
- Degenne A., Lebeaux M.-O. 2000a. "De l'insertion rapide aux parcours chaotiques : une analyse typologique des trajectoires", in Hémez C., Follin J.(sous la dir.) *Parcours et détours. Insertion sociale et professionnelle des jeunes haut-normands*. INSEE Haute-Normandie, Cahier d'Aval, n° 55, p. 12-26.
- \_\_\_\_\_. 2000b. "Insertion professionnelle et insertion sociale sont indissociables", in : Hémez C., Follin J. (sous la dir.), *Parcours et détours. Insertion sociale et professionnelle des jeunes haut-normands*. INSEE Haute-Normandie, Cahier d'Aval, n° 55, p. 49-59.
- Dubet, François, Lapeyronnie, Didier. 1992. *Les quartiers d'exil* (Paris, Le Seuil).
- Duprez, Dominique, Kokoreff, Michel. 2000. *Les mondes de la drogue* (Paris, Editions Odile Jacob).
- Fassin, Didier, Morice, Alain, Quiminal, Catherine (sous la direction de). 1997. *Les lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers* (Paris, La Découverte), p. 278.
- Fouquet, Annie. 1998. "Travail, emploi et activité", in *La lettre* (Centre d'Etudes de l'Emploi), n. 52, avril.
- Freyssinet, Jacques. 2001. "Plein emploi, droit au travail, emploi convenable", in *Revue de l'IRES*, n. 34, 2000/3, pp. 27-58.
- Gollac, Michel, Volkoff, Serge. 1996. "Citius, altius, fortius. L'intensification du travail", in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n. 114, septembre, pp. 54-67.
- Gollac, Michel, Volkoff, Serge. 2000. *Les conditions de travail* (Paris, La Découverte, Repères), p. 121.
- Gorgeu, Armelle, Mathieu, René, Pialoux, Michel. 1998. *Organisation du travail et gestion de la main-d'oeuvre dans la filière automobile* (Paris, Centre d'Etudes de l'Emploi, La Documentation française), dossier 14, p. 133.
- Hirata, Helena Sumiko. 1997. "Crise économique, sous-traitance et division sexuelle du travail. Réflexions à partir du cas japonais", in Appay, B., Thébaud-Mony, A.(sous la direction de), op. cit.

- 
- INSEE. 2000. *France, portrait social* (Paris, La documentation Française).
- Join-Lambert, Marie-Thérèse et al. 1997. *Politiques sociales*. 2e éd. Paris: Presses de Sciences Po et Dalloz, 717 p.
- Kergoat, Danièle. 1978. *Secteur de pointe, revendications gestionnaires et classe(s) ouvrière(s)*. Rapport de recherche CORDES, CSO-CNRS, 104 p.
- \_\_\_\_\_. 1984. *Les femmes et le travail à temps partiel*. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Paris : La documentation française
- Kergoat, Danièle, Imbert, Françoise, Hélène le Doaré, Senotier, Danièle. 1992. *Les infirmières et leur coordination - 1988-1889* (Paris, Lamarre).
- Kergoat, Danièle, Nicole-Drancourt, Chantal. 1998. *Temps partiel et trajectoires. Itinéraires de salarié(e)s à temps partiel*. Rapport de recherche GEDISST/GRASS, DARES.
- Langevin, Annette, Cattaneo, Nathalie. 1999. *Les retraites des femmes salariées affiliées au régime général*, rapport de recherche (Paris, IRESCO/CNRS), p. 168.
- Lenoir, René. 1974. *Les exclus, un français sur dix* (Paris, Le Seuil).
- Linhart, Danièle, Maruani, Margaret. 1982. "Précarisation et déstabilisation des emplois ouvriers, quelques hypothèses", in *Travail et emploi*, n. 11, pp. 21-40.
- Magaud, Jacques. 1974. "Vrais et faux salariés", in *Sociologie du travail*, n. 1/74.
- Marpsat, Maryse, Firdion, Jean-Marie, et al. 2000. *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990* (Paris, PUF/INED), p. 413.
- Maruani, Margaret. 2000. *Travail et emploi des femmes* (Paris, La Découverte, Repères), p. 123.
- Maruani, Margaret (sous la direction de). 1998. *Les nouvelles frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail* (Paris, MAGE - La Découverte), p. 28.
- Méda, Dominique. 1997. "Travail, emploi, activité: de quoi parle-t-on?", in *Données sociales*, pp. 104-109.
- Nicole-Drancourt, Chantal. 1991. *Le labyrinthe de l'insertion* (Paris, La documentation Française), p. 407.
- Paugam, Serge. 1991. *La disqualification sociale* (Paris, PUF), p. 256.
- \_\_\_\_\_. 1993. *La société française et ses pauvres. L'expérience du revenu minimum d'insertion* (Paris, PUF).
- \_\_\_\_\_. 2000. *Le salarié de la précarité* (Paris, PUF), p. 437.
- Préteceille, Edmond. 2000. *Division sociale et services urbains. Volume I: Inégalités et contrastes sociaux en Ile-de-France* (Paris, Cultures et Sociétés Urbaines).
- Rogerat, Chantal. 2001. "Dossier sur le harcèlement moral", in *Travail, genre et société*, revue du MAGE, n .5.

- 
- Salais, Robert, Baverez, Nicolas, Reynaud, Bénédicte. 1986. *L'invention du chômage* (Paris, PUF), p. 267.
- Salais, Robert, Storper, Michael. 1993. *Les mondes de production. Enquête sur l'identité économique de la France* (Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales).
- Singly, François de. 1996. *Le soi, le couple et la famille* (Paris, Nathan).
- Standing, Guy. 1999. *Global Labour Flexibility. Seeking Distributive Justice* (London, Macmillan), p. 441.
- Supiot, Alain (sous la direction de). 1999. *Au-delà de l'emploi. Transformations du travail et devenir du droit du travail en Europe. Rapport pour la Commission européenne* (Paris, Flammarion), p. 321.
- Supiot, Alain (sous la direction de). 1998. *Le travail en perspectives* (Paris, L.G.D.J.), p. 640.
- Thébaud-Mony, Annie. 2000. *L'industrie nucléaire. Sous-traitance et servitude* (Paris, EDK/INSERM), p. 272.
- Tripier, Maryse. 1990. *L'immigration dans la classe ouvrière en France* (Paris, CIEMI-L'Harmattan).
- Veltz, Pierre. 1996. *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel* (Paris, PUF).

---

## D'autre papiers dan cette série

- *Worker Insecurities in Ukrainian Industry: The 1999 ULFS* by Guy Standing and László Zsoldos, InFocus Programme on Socio-Economic Security.
- *Globalisation and Flexibility: Dancing Around Pensions* by Guy Standing, InFocus Programme on Socio-Economic Security.
- *Unemployment Benefits and Income Security* by Guy Standing, InFocus Programme on Socio-Economic Security.
- *Modes of Control: A Labour-Status Approach to Decent Work* by Guy Standing, InFocus Programme on Socio-Economic Security.
- *Workfare Tendencies in Scandinavian Welfare Policies* by Nanna Kildal, Centre for Social Research, University of Bergen, Norway.
- *Combining Compensatory and Redistributive Benefits: The Challenge of Social Policies in Brazil* by Lena Lavinas, InFocus Programme on Socio-Economic Security.
- *The Appeal of Minimum Income Programmes in Latin America* by Lena Lavinas, InFocus Programme on Socio-Economic Security.
- *Socio-Economic Security, Justice and the Psychology of Social Relationships* by Rosamund Stock, Department of Social Psychology, London School of Economics.
- *Socio-Economic Security in the Context of Pervasive Poverty: A Case Study of India* by Seeta Prabhu, Human Development Resource Centre, UNDP, New Delhi.
- *Employment Security: Conceptual and Statistical Issues* by Sukti Dasgupta, InFocus Programme on Socio-Economic Security.
- *Worker Insecurities in the Ukrainian Industry: The 2000 ULFS* by Guy Standing and László Zsoldos, InFocus Programme on Socio-Economic Security.
- *Does Informal Credit Provide Security? Rural Banking Policy in India* by V.K. Ramachandran and Madhura Swaminathan, Indian Statistical Institute, Calcutta
- *Workfare Programmes in Brazil: An Evaluation of Their Performance* by Sonia Rocha, Institute for Applied Economic Research, Brazil.
- *Applying Minimum Income Programmes in Brazil: Two Case Studies* by Sonia Rocha, Institute for Applied Economic Research, Brazil.
- *Assessing Local Minimum Income Programmes in Brazil* by Lena Lavinas, InFocus Programme on Socio-Economic Security, Octavio Tourinho and Maria Lígia Barbosa, International Labour Office, Brazil.
- *Changing Employment Patterns and the Informalization of Jobs: General Trends and Gender Dimensions* by Lourdes Beneria, Cornell University.
- *Coping with Insecurity: The Ukrainian People's Security Survey* by Guy Standing and László Zsoldos, InFocus Programme on Socio-Economic Security.
- *Employment Security in Europe and Canada: A Review of Recent Legislation in Three Countries* by Walter Onubogu, InFocus Programme on Socio-Economic Security.
- *Socio-Economic Status of Health Care in the Russian Federation* by Natalia Stepanchikova, Liana Lakunina and Tatyana Tchervernina, Centre for Labour Market Studies, Institute of Economics, Russian Academy of Sciences.

### Statistical and Methodology Series:

- *Concealed Unemployment in Ukrainian Industry: A Statistical Analysis* by Maria Jeria Caceres, InFocus Programme on Socio-Economic Security.